

SAHARA INFO

JANVIER-MARS 1985

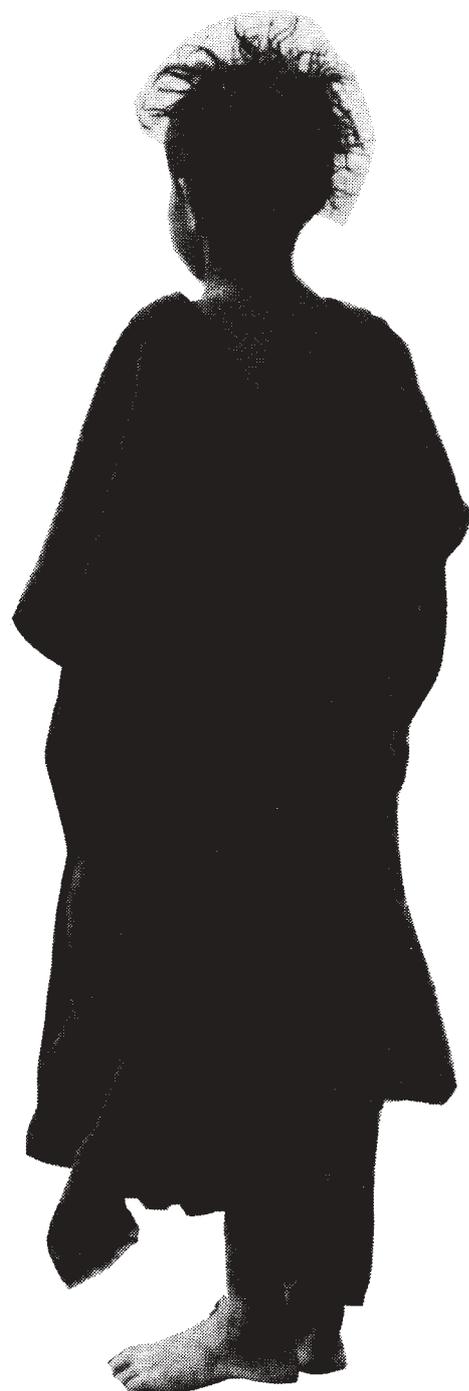
N° 72/15 F

Commission paritaire n° 58229

Dossier

LA R.A.S.D.
VERS SON
INDÉPENDANCE

Echec de
l'opération
Hassan II
à El Ayoun



LE MOIS AU SAHARA

* 19-12-84 : Le F.P. dénonce vigoureusement la nouvelle offensive coloniale entreprise par le gouvernement français qui vise à l'élimination de la révolution sahraouie et à l'encerclement de l'Algérie.

* 24-12-84 : Monsieur T. Ibrahim ministre algérien des Affaires étrangères effectue une visite éclair à Fès où réside le roi Hassan II depuis plusieurs mois, puis à Nouakchott où il est reçu par le chef d'État mauritanien.

* 26-12-84 : Selon le Maroc une vague de protestations a lieu en Espagne contre les propos du colonel Kadhafi.

* 1-1-85 : Depuis une semaine, l'A.L.P.S. entreprend une série d'attaques et de harcèlements des F.A.R. à Mahbès, Dakhla, Amgala et Bou Craa.

* 9-1-85 : Monsieur R. Guedira conseiller du roi du Maroc effectue une visite éclair à Alger.

* 11-1-85 : De retour de Nouakchott, le chef de la diplomatie tunisienne évoque à Casablanca l'idée d'un sommet maghrébin.

* 13-1-85 : L'A.L.P.S. déclenche une opération d'envergure contre les F.A.R. C'est une riposte à l'escalade militaire du Maroc. Celui-ci reconnaît avoir perdu un Mirage F1 à l'extrême Nord-Est de la R.A.S.D.

* 14-1-85 : Suite aux très violents combats entre l'A.L.P.S. et les F.A.R., la tension ne cesse de s'aggraver dangereusement dans la région.

* 15-1-85 : Monsieur Messadia n° 2 algérien se rend en Libye.

* 17-1-85 : Le 4^e mur construit par le Maroc en territoires occupés de la R.A.S.D. est achevé. Il longe la frontière algérienne puis s'infléchit vers le sud-ouest approche la frontière mauritanienne et s'étire jusqu'au cap Bojador.

* 17-1-85 : Monsieur B. Gali ministre de la Défense de la R.A.S.D. souligne que « plus les murs marocains s'étirent et plus l'armée s'expose » à la pression militaire de l'A.L.P.S. Il rappelle que les Sahraouis ont toujours combattu de l'intérieur de leur territoire.

* 17-1-85 : Le Maghreb connaît une grande activité diplomatique : une importante délégation libyenne est reçue par le chef d'État mauritanien, Alger accueille une délégation ministérielle mauritanienne ainsi que le ministre des Affaires étrangères tunisien avant son départ pour Rabat.

* 25-1-85 : L'A.L.P.S. abat un avion marocain de type OV. 10 dans la région de Dakhla.

* 29-1-85 : Le F.P. manifeste son inquiétude devant les manœuvres militaires maroco-américaines qui ont lieu entre Goulimine et Tan-Tan.

* 31-1-85 : Monsieur Guedira conseiller du roi Hassan II se rend à Alger.

* 3-2-85 : Monsieur H. Ibrahim ministre des Affaires étrangères de la R.A.S.D. déclare que des contacts ont lieu entre Sahraouis et Marocains et qu'ils butent sur l'intransigeance de Rabat.

* 11-2-85 : Les F.A.R. subissent de lourdes pertes dans la région de Mahbès.

* 12-2-85 : Monsieur Messadia responsable du secrétariat permanent du comité central du parti unique algérien effectue une visite de travail de deux jours à Paris et rencontre Monsieur Mitterrand ainsi que Messieurs Rocard, Nucci et Jospin. La question du Sahara occidental fait l'objet d'importants développements entre le P.S. et le F.L.N.

* 13-2-85 : L'élargissement de la C.E.E. à l'Espagne et au Portugal préoccupe fortement le Maroc.

* 16-2-85 : Monsieur Dumas ministre français des Affaires étrangères effectue un voyage au Maroc. Les entretiens avec le roi Hassan II et les responsables marocains portent entre autres sur un élargissement de la C.E.E. et l'évolution de la guerre au Sahara occidental. Au cours de ce séjour Monsieur Dumas déclare que la coopération entre les deux pays marche très bien et à tous les niveaux.

* 16-2-85 : Trois navires de l'escadre militaire française en Méditerranée effectue une visite au Maroc.

* 22-2-85 : Monsieur Filali le nouveau ministre des Affaires étrangères marocain rencontre le président Reagan et s'entretient avec lui des questions du Proche-Orient et du Sahara occidental. Monsieur Filali rencontre aussi Monsieur Shultz et le vice-président Bush. Les relations entre le Maroc et les États-Unis se sont récemment ressenti du pacte d'union maroco-libyen, Monsieur Shultz déclarant par ailleurs que les raisons économiques et politiques justifiant l'assistance américaine au Maroc demeuraient.

* 24-2-85 : Un avion ouest-allemand du type de ceux utilisés par les F.A.R. pour les missions de reconnaissance est abattu à Dakhla par l'A.L.P.S. alors qu'il violait l'espace aérien de la R.A.S.D. dans une région où les affrontements militaires sont très fréquents et où l'aviation marocaine intervient.

* 25-2-85 : A Marrakech, deux détenus entament une grève de la faim. Une brusque recrudescence des arrestations à

caractère politique a été observée en janvier dernier, 46 personnes ayant été arrêtées.

* 27-2-85 : A l'occasion du 9^e anniversaire de la proclamation de la R.A.S.D., Monsieur Abdelaziz président de la R.A.S.D. rappelle que la solution du conflit Maroc-R.A.S.D. réside dans l'application des résolutions de l'O.N.U. et de l'O.U.A. demandant au F.P. et au Maroc d'entreprendre des négociations directes. Le président de la R.A.S.D. souligne la perte d'efficacité des murs, l'A.L.P.S. ayant trouvé des méthodes et des moyens appropriés pour combattre les F.A.R. Il déclare par ailleurs que la personnalité internationale du peuple sahraoui a été reconnue à travers l'admission de la R.A.S.D. à l'O.U.A. et que le Maghreb ne pourra se faire sans la R.A.S.D.

* 1-3-85 : Une nouvelle station d'émission radio pour la voix de l'Amérique est en construction à Tanger. « Le Maroc se servira de cette station pour faire entendre sa voix dans tous les continents » déclare le ministre des Affaires économiques du Maroc.

* 5-3-85 : La Colombie devient le 61^e état à reconnaître la R.A.S.D.

* 9-3-85 : Le F.P. dénie au Maroc le droit d'organiser un referendum d'auto-détermination au Sahara occidental. Cette tâche revient à l'O.U.A. et à l'O.N.U. Seule l'occupation d'une partie de la R.A.S.D. par le Maroc empêche le referendum d'avoir lieu.

* 10-3-85 : Le roi Hassan II effectue une visite dans le sud du Maroc et en territoires occupés de la R.A.S.D. Le roi comme il l'espérait n'a pas pu organiser la fête du Trône à El Ayoun.

* 12-3-85 : Au cours d'intenses pilonnages des positions marocaines les F.A.R. subissent de lourdes pertes en hommes et en matériel dans la région de Bou Craa.

* 12-3-85 : Le chef du gouvernement espagnol Monsieur Gonzalez effectue un voyage à Alger. Cette visite marque un nouveau départ des relations entre l'Espagne et l'Algérie. La question du Sahara occidental a été abordée, les deux parties étant d'accord pour que la résolution de l'O.N.U. demandant des négociations directes entre le F.P. et le Maroc soit appliquée.

* 13-3-85 : Le sommet maghrébin qui devait se tenir fin mars est reporté *sine die*.

Sommaire

Le mois au Sahara	2
Éditorial	3
La Fête du Trône	4-5
Le P.S.U. en R.A.S.D.	6
Dossier : la R.A.S.D. au- jourd'hui	I-XXXII
Intervention à l'O.N.U. de la Ligue Internationale pour les droits et la libération des Peu- ples	7
La Coopération Militaire entre la France et le Maroc :	
2 — Que font les coopérants français ?	8-9
Vie de l'association	10-11
Notes de lecture	12

Qui est derrière Sahara Info ?

Présidence de l'association : Alain Benlezar, Jacques Blache, Didier Cadin, Paul Chomat, Denise Duboscq, Victor Leduc, Marcel Omet, Bernard Parmentier.

Président : Thomas Jallaud.

Secrétaire général : Daniel Pipard.

Rédacteur en Chef : Claude Bontems.

Collaborateurs : Paul Balta, Maurice Barbier, Didier Cadin, Lucien Hanoun, Tony Hodges, Edmond Jouve, Théodore Monod, Franck Piquet, Philippe Riché, Biancamaria Amoretti, Amadou Seck, Régine Villemont, Olivier Weber.

ÉDITORIAL

Au moment où les combattants du Front Polisario poursuivent contre les « murs » leur offensive militaire déclenchée en octobre 1985, on apprend que le Congrès américain vient d'adopter une série de recommandations par lesquelles il demande au gouvernement des États-Unis « d'adopter une politique qui doit soutenir une solution négociée au Sahara occidental reposant sur le principe de l'autodétermination, et doit encourager un règlement pacifique négocié et reconnu internationalement. Les U.S.A. doivent maintenir des contacts directs avec toutes les parties en conflit, conformément à cette politique, considérer soigneusement tout genre d'assistance militaire et s'assurer que la fourniture d'une telle assistance soit en accord avec la politique des U.S.A. visant à un règlement négocié ».

Si ces déclarations sont à interpréter avec prudence — les fournitures militaires américaines se poursuivent — elles n'en illustrent pas moins l'extrême isolement dans lequel se trouve le roi vis-à-vis d'une communauté internationale qui, à une très large majorité, rejette le fait accompli, que représente l'occupation militaire du territoire sahraoui par le Maroc.

En effet, les recommandations américaines font suite à l'échec de l'opération El Ayoun par laquelle le roi aurait bien voulu faire venir le corps diplomatique dans la capitale du Sahara occupé à l'occasion de la fête du trône. Invitation refusée.

C'est dire à quel point — même si le roi organise, à grands renforts de publicité, un voyage au Sahara occidental afin de tenter de démontrer « la marocanité du Sahara » — le droit à l'indépendance du peuple sahraoui est aujourd'hui affirmé et défendu par les organisations internationales et de nombreux gouvernements.

Mieux, le Front Polisario marque de nouveaux succès en obtenant de nouvelles reconnaissances de l'État sahraoui ou du mouvement de libération. Après la Yougoslavie qui a reconnu le RASD, c'est le Brésil qui vient de reconnaître le F.P.

Dans ce contexte, il nous a semblé utile de réaliser dans ce numéro de *Sahara Info* un « Dossier spécial RASD » qui fait le point tant sur les réalisations du jeune État sahraoui que sur les difficultés qu'il affronte.

L'État sahraoui existe. Il est occupé par le Maroc qui tente, avec la complicité de certains pays, d'asseoir sa domination militaire. Mais les sahraouis ont pour eux le droit, conviction partagée par la communauté internationale.

Communiqué de presse

Suite à la visite du roi Hassan II en territoires occupés de la R.A.S.D., l'Association des Amis de la R.A.S.D. dénonce cette nouvelle déclaration de guerre du Maroc au peuple sahraoui et à la communauté internationale.

Alors que cette dernière avait refusé de participer à la fête du Trône à El Ayoun — obligeant le roi à la déplacer à Marrakech — afin de signifier son refus de l'occupation illégale du territoire sahraoui, Rabat vient d'organiser une nouvelle provocation dont nul ne peut mesurer les répercussions dans cette région d'Afrique si proche de l'Europe du Sud.

Face au royal mépris affiché par le Maroc à l'égard des décisions des organisations internationales qui ont indiqué clairement le chemin menant à la paix dans le respect des droits historiques du peuple sahraoui et du peuple marocain, l'Association en appelle à la conscience du gouvernement français.

La France peut-elle continuer à assurer un soutien militaire et économique à un régime qui bafoue tous les grands principes dont le gouvernement français affirme être l'ardent défenseur depuis mai 1981 ?

Pour sa part l'Association estime qu'il est urgent que le gouvernement français prenne les initiatives adéquates pour signifier clairement au Maroc que le Front Polisario est le seul interlocuteur possible pour l'organisation d'un référendum authentique sous contrôle des organisations internationales.

Question écrite de Louis Odru (communiste)

Monsieur Louis Odru expose à Monsieur le Ministre des Relations extérieures que le roi du Maroc a décidé de célébrer l'anniversaire de son accession au trône, le 3 mars prochain, à El Ayoun, la grande cité du nord du Sahara occidental occupé.

Cette décision montre que le roi du Maroc continue de développer sa politique annexionniste alors que la République Sahraouie a été admise au sein de l'Organisation de l'Unité Africaine « O.U.A. ».

De plus, le roi du Maroc a fait savoir que le corps diplomatique accrédité à Rabat sera invité à El Ayoun pour que les ambassadeurs apportent publiquement leur caution à l'expansionnisme du chef d'État marocain.

Monsieur Louis Odru demande à Monsieur le Ministre des Relations extérieures de refuser d'être représenté aux manifestations du 3 mars prochain à El Ayoun organisées par le roi du Maroc au mépris des droits du peuple Sahraoui à l'autodétermination.

*Assemblée Nationale
le 31 janvier 1985*

Question écrite de Roger Rouquette (socialiste)

M. Roger Rouquette appelle l'attention de M. le Ministre des Relations extérieures sur les déclarations, rapportées par la presse nationale et internationale, du Roi Hassan II du Maroc.

Ce dernier a en effet annoncé que les cérémonies de célébration du 24^e anniversaire de son accession au trône se dérouleraient à El Ayoun et que le corps diplomatique accrédité serait invité.

Le Ministre des Affaires étrangères de la R.A.S.D., État admis à l'O.U.A. et reconnu par 60 pays à ce jour, a déclaré que cet acte constituait un défi aux organisations internationales.

Jusqu'à présent la France n'avait pas autorisé les membres de sa représentation diplomatique à Rabat, et plus particulièrement les attachés militaires, à répondre favorablement aux invitations marocaines de se rendre au Sahara Occidental.

C'est pourquoi il lui demande quelle serait l'attitude de la France si une telle invitation lui parvenait officiellement.

*Assemblée Nationale
le 4 février 1985*

Pas de Fête à El Ayoun

Un échec ! Comment qualifier autrement le revers que vient en étant contraint d'annuler la Fête du Trône prévue à El Ayoun le corps diplomatique accrédité à Rabat ayant refusé de s'y rendre en signe de grave soutien aux thèses du Maroc quant à la « marocanité de Marrakech » cette Fête, en présence du corps diplomatique dont la sagesse d'avoir refusé un geste d'injustice politique. On ne peut que louer l'Association, dans la mesure de ses modestes moyens, y compris les comités de soutien au peuple sahraoui, des partis et des groupes un peu partout à travers le monde, d'agir à cette occasion en faveur des exemples de notre activité.



du Trône Ayoun

de subir le roi Hassan II en n le 3 mars dernier, le corps car cela aurait représenté un Sahara ». Elle se tint donc à nous ne pouvons que saluer imagine mal l'intense activité pour obtenir un tel résultat. participé aux côtés des autres ernements ayant eu à cœur, Nous publions ici quelques



Octobre 1975 : La Marche Verte. Une supercherie qui ne se renouvelle pas en 1985 !

Lettre à Monsieur François Mitterrand, Président de la République Française

Paris, le 25 février 1985

Monsieur le Président,

L'Association des Amis de la République Arabe Sahraouie Démocratique, très attachée depuis le début du conflit du Sahara Occidental à la recherche d'une solution de paix dans le respect du droit inaliénable du peuple sahraoui à la souveraineté et à l'indépendance, souhaite vous faire partager ses préoccupations devant les développements actuels de la question sahraouie.

Depuis l'occupation de son siège à l'O.U.A. par le gouvernement sahraoui, en novembre 1984, Sa Majesté le roi du Maroc n'a plus aucune possibilité d'argumentation juridique pour laisser croire que le Sahara occidental appartient au Maroc, ni aucune échappatoire diplomatique pour se soustraire à ses obligations internationales.

Cependant, poursuivant sa politique de fuite en avant, le roi joue maintenant son « va-tout », préparant une nouvelle mystification destinée à la communauté internationale. Cette mise en scène va être organisée à l'occasion de la Fête du Trône qui sera célébrée le 3 mars prochain.

Devant l'ampleur tout à fait inhabituelle des préparatifs de cette fête et le lieu insolite où elle doit se dérouler (El Ayoun, capitale du Sahara occidental), il est manifeste que le roi veut rendre ses hôtes complices de l'acte public de violation de la légalité internationale que représenterait la tentative de « marocanisation » du territoire de la République Arabe Sahraouie Démocratique. Le roi profiterait donc d'une occasion de courtoisie diplomatique pour impliquer ses hôtes dans un acte de brigandage international.

En effet, alors qu'il a toujours nié l'existence d'un peuple sahraoui, le monarque semble aujourd'hui s'orienter vers la création d'une entité sahraouie, qui irait de la région de l'Oued Noun — en territoire marocain incontesté — à la frontière de la Mauritanie, et dont la rumeur publique annonce que la capitale serait Goulimine.

S'il est exact que l'entité sahraouie, avant l'époque coloniale, s'étendait jusqu'à la région de Goulimine, il est non moins vrai que le territoire colonial du Sahara occidental, reconnu en tant que tel par l'O.U.A. et l'O.N.U., prend naissance dans la région de l'Oued Draa. Qui donc pourrait se laisser abuser par cette manœuvre qui voudrait faire croire au rétablissement du peuple sahraoui dans ses droits historiques, alors qu'en fait le roi veut tout simplement tenter de rendre caduques les décisions de l'O.U.A. grâce à une modification des frontières de cette région ?

Ainsi, en créant la fiction d'un territoire sahraoui agrandi qui ne serait, en réalité, qu'un protectorat sous domination chérifienne, le roi veut faire entériner une substitution : celle d'un peuple de « colons » marocains au peuple sahraoui d'origine. Déjà, le gouvernement marocain a déplacé en territoire sahraoui des Marocains par milliers, et l'adjonction de la province marocaine de Tarfaya ajouterait, quant à elle, d'autres milliers de Marocains qui s'y sont établis depuis 1958. Il s'agit donc d'une véritable tentative d'ethnocide sahraoui, à travers une « colonisation de peuplement » permettant, le cas échéant, d'organiser une consultation à laquelle la majorité des participants seront... marocains !

Le souverain chérifien a l'intention de donner à l'événement un retentissement mondial afin de faire oublier l'existence de la R.A.S.D. Les représentants des États ont été invités pour rendre l'acte solennel et laisser croire qu'ils y adhèrent. De même, un grand nombre de journalistes de la presse internationale sont invités et pris en charge par le Maroc.

Or la R.A.S.D. est aujourd'hui un État membre de l'O.U.A., reconnu par 60 pays, et le droit à l'indépendance du peuple sahraoui a été réaffirmé massivement à l'O.N.U., en 1984, par 90 voix et 42 abstentions.

C'est pourquoi notre Association estime qu'un État qui participerait à cet événement se mettrait hors-la-loi vis-à-vis de l'O.U.A. et de la communauté internationale.

L'Association lance donc un appel afin qu'aucun pays ne s'associe à la tentative chérifienne.

En espérant que ce courrier retiendra toute votre attention, veuillez recevoir, Monsieur le Président, l'hommage de mon profond respect.

Thomas JALLAUD
Président

Le Parti socialiste unifié en R.A.S.D.

Une délégation du P.S.U., conduite par son Secrétaire National Jean-Claude Le Scornet, s'est rendue en R.A.S.D. à la mi-février.

A son retour, cette délégation a rendu public un communiqué commun Front Polisario-P.S.U. et fait état, à l'occasion d'une conférence de presse, des initiatives que le P.S.U. compte prendre pour populariser la cause sahraouie.

Dans un prochain numéro de Sahara-Info nous donnerons la parole aux membres de cette délégation. Nous reproduisons ci-dessous le *Communiqué commun Front Polisario-P.S.U.*

Sur invitation du Front Polisario, une délégation du P.S.U. (Parti Socialiste Unifié), conduite par son secrétaire national Jean-Claude Le Scornet, accompagné de Guy Labertit et de Marie-Françoise Pirot, s'est rendue en République Arabe Sahraouie Démocratique (R.A.S.D.) du 15 au 18 février 1985.

Au cours de cette visite, la délégation du P.S.U. a été impressionnée par les réalisations sociales, économiques, éducatives et sanitaires qui témoignent des capacités du peuple sahraoui à mener de front sa lutte armée pour résister à l'expansionnisme marocain et à construire une société de justice sociale et de progrès.

A cette occasion, une délégation du Front Polisario composée par Omar Hadrami, Abeida Cheikh et M'hamed Khadad, membres du bureau politique, s'est entretenue avec la délégation du P.S.U. de l'évolution de la situation militaire et diplomatique et des rapports de coopération entre les deux organisations.

Le Front Polisario et le P.S.U. se félicitent du climat dans lequel s'est déroulée cette visite et des excellentes relations qui les ont toujours unis et qu'ils entendent poursuivre

dans leur combat commun contre le colonialisme et l'impérialisme.

Le Front Polisario et le P.S.U. se félicitent des récents succès militaires de l'armée de libération populaire sahraouie (A.L.P.S.) démontrant que la stratégie des murs mise en œuvre par le Maroc n'est qu'une fuite en avant vers une internationalisation du conflit.

Le Front Polisario et le P.S.U. se félicitent également des victoires diplomatiques remportées à l'O.N.U. par la R.A.S.D., aujourd'hui membre à part entière de l'O.U.A.

Dans ce contexte le Front Polisario et le P.S.U. condamnent le soutien militaire, politique et financier apporté par la France à l'expansionnisme marocain, soutien d'autant plus incompréhensible que le gouvernement français s'est toujours engagé à respecter les décisions des instances internationales, en particulier l'O.U.A. et l'O.N.U., et le droit inaliénable des peuples à disposer d'eux-mêmes.

En conséquence, le Front Polisario et le P.S.U. exigent l'arrêt de ce soutien et demandent la reconnaissance immédiate par l'État français de la R.A.S.D., 51^e État de l'O.U.A.

Le Front Polisario et le P.S.U. réaffirment que la solution du conflit passe par des négociations directes entre les deux belligérants, le Front Polisario et le Maroc, conformément aux résolutions de l'O.N.U. et ils dénoncent toute opération diplomatique qui, en excluant la R.A.S.D. des tentatives de rapprochement des pays du Maghreb, cherche à compliquer le problème, et donc à retarder sa solution, pour ne pas se soumettre aux décisions de la communauté internationale.

Conformément à leur orientation anticolonialiste et anti-impérialiste, le Front Polisario et le P.S.U. s'engagent à développer leur coopération politique, culturelle et sociale et appellent toutes les forces éprises de paix et de progrès à coordonner leur action pour développer leur solidarité politique et matérielle au peuple sahraoui pour obtenir du gouvernement français une révision profonde de sa politique vis-à-vis du conflit du Sahara Occidental.

Le Front Polisario exprime sa gratitude au P.S.U. et à ses militants pour leur soutien constant à la juste cause du peuple sahraoui et accepte avec plaisir l'invitation qui lui a été faite de se rendre en France dans un avenir proche.

Le Front Polisario et le P.S.U. entendent que cette visite soit l'occasion pour les forces anticolonialistes et anti-impérialistes de manifester de la façon la plus large la solidarité du peuple français à la lutte du peuple sahraoui pour son droit à l'existence et à la liberté, et pour une juste paix au Maghreb.



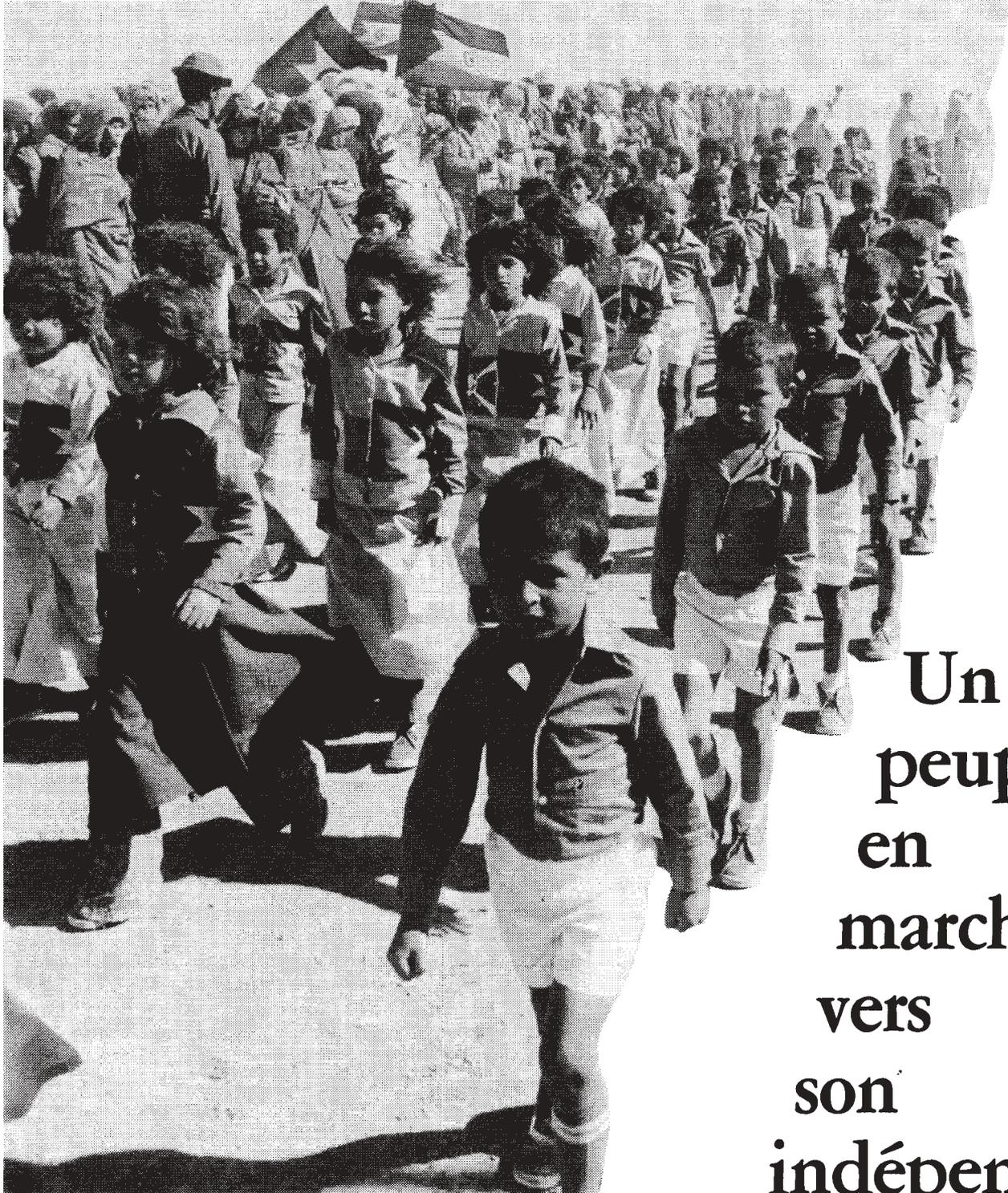
Alain DARMON

R.A.S.D., le 18 février 1985

DOSSIER

LA R.A.S.D.

AUJOURD'HUI



Un
peuple
en
marche
vers
son
indépendance

« Dans le territoire, la Mission a constaté que la population ou pour le moins la quasi-unanimité des personnes qu'elle a rencontrées s'est prononcée catégoriquement en faveur de l'indépendance et contre les revendications territoriales du Maroc et de la Mauritanie. Elle a exprimé le souhait de voir l'Organisation des Nations Unies, l'Organisation de l'Unité Africaine et la Ligue des États Arabes l'aider à obtenir son indépendance et la préserver... ».

Ce passage, extrait du rapport de la Mission de Visite de l'O.N.U., date de dix ans, du 11 octobre 1975. Déjà, il témoigne de la volonté d'indépendance du peuple sahraoui, de son désir de s'organiser, de vivre l'existence d'un État autonome. L'indépendance n'est pas encore pleinement réalisée, mais l'organisation existe. Dix ans plus tard, il nous a paru utile de dresser un panorama de la société sahraouie. Le dossier que nous publions dans ce numéro exceptionnel de SAHARA INFO, doit nous permettre de faire le point sur l'actualité de la société sahraouie.

Bien que SAHARA INFO soit le point de jonction de tous les adhérents de l'Association des Amis de la R.A.S.D., nous avons souhaité dépasser ce fait. Nous avons souhaité donner la parole à tous ceux qui, de par le monde, militent pour la cause de l'Indépendance des Sahraouis : Anglais, Italiens, Sénégalais aujourd'hui, de toutes les Nations demain. La cause du peuple sahraoui ne doit connaître aucune frontière, ni nationale, ni linguistique. Aussi nous espérons que tous les Amis qui militent pour le triomphe de l'Indépendance du peuple sahraoui, pourront trouver ici une tribune pour s'exprimer et nous apporteront leur concours. Nous nous efforcerons, ainsi que nous avons essayé de le faire dans ce numéro, de publier leur contribution dans leur langue d'origine et dans sa traduction française.

Le dossier qui est publié a été conçu comme le plus complet possible. C'est volontairement que nous avons minimisé l'aspect militaire, et ce, pour les raisons suivantes : Un prochain numéro de SAHARA INFO sera spécialement consacré aux problèmes militaires ; en outre, selon l'idéologie annexioniste du Maroc, ce n'est pas l'une des composantes fondamentales du peuple sahraoui. Les réalisations sur le plan civil nous ont paru beaucoup plus essentielles. La question à laquelle il était demandé de répondre était la suivante : le peuple sahraoui peut-il constituer un État viable au regard de la société internationale ? Les réponses qui sont apportées vont toutes dans le sens de l'affirmative. Les Sahraouis constituent une Nation de par leur volonté de vivre en commun, de forger ensemble leur destin sans s'en remettre à une tierce personne. Le territoire du Sahara occidental recèle suffisamment de richesses pour permettre à la population de vivre de façon autonome, sans être tributaire d'une quelconque aide internationale. Le peuple sahraoui n'est pas une fiction fabriquée de toutes pièces par un État étranger. Ce peuple possède une culture originale qu'il a su intégrer dans l'ensemble du monde arabe tout en sauvegardant ce qui en fait l'originalité. Il a su également se doter de structures qui correspondent aux nécessités de l'exil, mais qui pourront parfaitement s'adapter aux données de l'indépendance. L'appareil idéologique concourt lui aussi à préserver la spécificité de ce peuple, tout en favorisant la mobilisation des énergies dans le but de reconquérir la maîtrise de son territoire. Enfin, on ne peut passer sous silence les premières grandes réalisations de la R.A.S.D. Vivre en exil et assurer à l'ensemble de la population le droit à l'éducation et à la santé, pour ne pas citer que les deux grandes priorités de la R.A.S.D., cela forme l'admiration. Seul un peuple adulte et conscient de sa mission et de ses responsabilités peut mener à bien une telle tâche.

Ce bilan de dix années de luttes, d'efforts intensifs, d'affirmation d'une dignité devait être dressé. En ce moment où l'avenir se joue sur la scène européenne. En ce moment où le Tiers-Monde a accompli sa tâche en apportant un soutien indéfectible à la cause sahraouie (reconnue par 61 États du Tiers-Monde et admise à siéger à l'O.N.U.), il devient plus que jamais indispensable que nul n'ignore la réalité, l'intangibilité de la R.A.S.D.

Ce dossier n'a pu être réalisé que par le concours de la bonne volonté des auteurs. Qu'ils soient tous remerciés ici, en particulier nos amis qui nous ont écrit de l'étranger : Mme Biancamaria SCARCIA AMORETTI qui est à l'origine de la prise de conscience du problème sahraoui en Italie, M. Tony HODGES dont le dévouement à la cause sahraouie n'est plus à démontrer, et M. Amadou SECK qui apporte le témoignage de l'Afrique.

LA RÉDACTION

SOMMAIRE

Éditorial	II	Réflexion sur la Culture Sahraoui	XXII-XXIII
Interview du Front Polisario	III-IV	Des écoles dans le désert	XXIII-XXV
La naissance d'une nation	V-VI	Santé : Une préoccupation majeure	XXVI
Le Sahara occidental : esquisse géographique	VII-IX	Reportage en zones occupées de la R.A.S.D.	XXVII-XXVIII
L'économie du Sahara occidental	X-XII	Carte de la R.A.S.D.	XXIX
Idéologie et structure du Front Polisario	XIII-XV	Sur le front avec le Polisario	XXX-XXXI
Réflexion sur les institutions du peuple sahraoui	XVI-XXI	Sahraoui, qui es-tu ? (poème)	XXXII

« La seule alternative à la guerre à outrance est la solution politique négociée »

« François Mitterrand représente toujours un espoir pour le peuple sahraoui »

Une délégation du Front Polisario composée de Bechir Mustapha Sayed, membre du Comité exécutif du Front Polisario et responsable du Secrétariat permanent du Bureau politique, et d'Ahmed Boukhari, représentant du F.P. en Europe et membre du Bureau politique, vient de séjourner en France du 15 au 20 avril 1985. La délégation a répondu à nos questions.

Quel était l'objet de votre visite en France ?

Il est devenu une tradition pour le Front Polisario de venir régulièrement en France. Cette fois-ci nous avons un objectif prioritaire : débloquer la situation politique entre le gouvernement français et le Front Polisario.

En effet, c'est la France qui est le pays le plus impliqué dans la guerre aux côtés du Maroc. Nous pensons donc qu'un des objectifs légitimes du F.P. est d'obtenir du gouvernement français une action intelligente au Sahara occidental. C'est dans ce cadre que vient d'avoir lieu notre visite.

Quelles formations politiques avez-vous rencontrées ?

Nous avons rencontré Maxime Gremetz, membre du Bureau politique du Parti communiste ; les groupes socialistes et communistes de l'Assemblée nationale ; le Mouvement des Radicaux de Gauche ; le Mouvement Gaulliste Populaire ; et tout particulièrement Lionel Jospin du Parti socialiste.

Pourquoi « Tout particulièrement » ?

Cette rencontre a été qualifiée par les deux parties de très importante

dans la mesure où elle a été pour nous l'occasion d'exposer avec toute la franchise souhaitée notre analyse par rapport aux derniers développements politiques et militaires au Sahara occidental. Nous avons exprimé notre déception vis-à-vis de la politique française marocophile, et notre souhait profond de voir la diplomatie française engager une nouvelle politique dans le Maghreb arabe et dans le Nord-Ouest africain.

Pour être nouvelle, nous avons dit à Lionel Jospin que cette politique doit prendre en considération les réalités suivantes :

1) Il y a une nouvelle composante dans la région : la R.A.S.D.

2) Il y a une réalité historique et politique qui ne peut pas être ignorée, même si nous n'étions pas une colonie française. C'est l'existence d'un peuple et d'une nation sahraouis homogènes.

3) La solidarité de l'Afrique avec la R.A.S.D. est aujourd'hui totale, à l'exception bien sûr de la part du Maroc. Sur ce dernier point un fait majeur est à relever : la France, malgré sa volonté de s'appuyer sur la volonté africaine, n'a pas saisi l'occasion historique qui s'est présentée lorsque le sommet de

l'O.U.A. réuni à Addis Abeba lui a lancé un appel en tranchant définitivement le problème de l'admission de la R.A.S.D. au sein de l'organisation africaine.

4) Enfin, dernière réalité, l'impossibilité d'une solution militaire pour le Maroc, et réciproquement l'impossibilité pour le F.P. de donner un coup de grâce militaire définitif à l'armée marocaine.

Sur ces bases, pour le Front Polisario la seule alternative à la guerre à outrance est la solution politique négociée. Une solution politique négociée avec l'appui de la France.

Or nous arrivons à la fin du septennat socialiste et le bilan que nous en faisons avec d'autres générations africaines est douloureux et triste. C'est la fin d'un espoir pour une génération qui ne croit pas dans le vieil ordre néo-colonial.

Voici ce que nous avons dit à Lionel Jospin.

Mais, dans une situation qui semble très bloquée, quelle est la solution politique que vous proposez ?

Pour trouver une solution politique nous posons deux questions : sur quelle base la chercher ? Quelle procédure mettre en œuvre pour la réaliser ? Ce qui intéresse le F.P. et

la R.A.S.D. c'est la base sur laquelle on doit élaborer cette solution politique.

Comme hier la France avec l'Allemagne, la seule base acceptable pour nous c'est le respect du droit à l'indépendance de la R.A.S.D. dans le cadre des frontières héritées de la colonisation.

Les Marocains partent d'une position contraire : leur seule base de discussion est l'acceptation du fait accompli militaire.

Un tel fossé sépare le Maroc et la R.A.S.D. quant aux positions, qu'aucune discussion n'est actuellement possible. C'est pourquoi nous estimons qu'un juste milieu doit être trouvé pour débloquer la situation.

Pour nous, ce juste milieu est exprimé dans la dernière résolution n° 104 adoptée par l'O.U.A. en 1984 à Addis Abeba. C'est-à-dire : a) négociations directes entre le Maroc et le Front Polisario ; b) proclamation d'un cessez le feu général ; c) mise en place d'une procédure de référendum d'autodétermination du peuple sahraoui sous contrôle de l'O.U.A. et de l'O.N.U.

Nous acceptons cette base de discussion, et il n'y a pas d'autre choix possible pour nous.

Ne craignez-vous pas que le Maroc s'installe dans la guerre d'usure dans l'espoir d'épuiser la combativité du Front Polisario ?

Non, car le temps travaille en notre faveur.

Notre mouvement de libération n'a pas les nombreux problèmes que rencontre le pouvoir marocain : crise sociale, économique, etc. Problèmes qui ne cessent de s'aggraver, essentiellement du fait de la poursuite de la guerre contre le peuple sahraoui.

Un jour il faudra que le roi choisisse entre la paix et la guerre, car il ne pourra garder à la fois le Maroc et la guerre du Sahara occidental.

Cela signifie-t-il que vous espérez la chute du régime marocain ?

Non, pas du tout. C'est avec le roi Hassan II que nous voulons négocier. Il s'agit d'un conflit qui oppose le Front Polisario et le Maroc, pays à la tête duquel se trouve le roi.

Voilà dix ans que le conflit maroco-sabraoui a éclaté. Le Front Polisario et la R.A.S.D. ont remporté d'éclatantes victoires militaires et politiques. Comment expliquez-vous que la guerre continue alors que l'occupation de votre pays par le Maroc est désavouée par la communauté internationale ?

Car cette guerre voulue par le Maroc est alimentée par un triangle : les pétrodollars saoudiens, les armes françaises et la chair à canon marocaine.

Il y a bien sûr le soutien américain, mais cela ne représente que 20 % des aides militaires.

Quelle est actuellement l'attitude de l'administration Reagan à votre égard ?

Les toutes dernières déclarations du Département d'État américain laissent présager une évolution de la position américaine, peut-être suffisante pour contrecarrer la position française.

La France serait alors en retrait ?

Nous ne le souhaitons pas. Nous préférons que la France joue un rôle moteur qui se conjugue avec une évolution des États-Unis et de l'Europe.

C'est au gouvernement français d'avoir une bonne interprétation de la réalité de la situation qui prévaut sur le terrain et des aspirations des peuples de la région.

Si la France interprète correctement cette réalité, elle est la bienvenue pour jouer le rôle historique qui lui revient pour le rétablissement de la paix dans la région. Y aurait-il simplement réduction du soutien militaire au Maroc, qu'elle pourrait commencer à jouer un tel rôle.

Si la France persiste dans son attitude, nous devons chercher d'autres puissances qui comprennent les aspirations des peuples du Nord-Ouest africain.

Qu'attendez-vous de l'Europe en 1985 ?

Nous avons gagné la bataille diplomatique en Afrique. En Amérique latine et en Asie nombreuses

sont nos victoires, et il y en aura d'autres. Il nous reste à gagner les Non-Alignés et l'Europe.

Quand nous parlons d'Europe, nous pensons, en raison de leurs responsabilités, avant tout à la France et l'Espagne. Cette dernière vient de faire un pas important en votant la résolution sur le Sahara occidental à la dernière Assemblée générale de l'O.N.U.

La France, et l'Europe, peuvent beaucoup. Tout d'abord encourager le Maroc à négocier avec le Front Polisario. Ensuite faire évoluer une position européenne qui, dans l'ensemble, est restée très proche de l'attitude française.

En tout état de cause, l'Europe devra se prononcer en 1985, car nous nous attendons à d'importants développements, de toutes natures, dans notre région. L'Afrique du Nord-Ouest peut devenir une zone de paix prospère, bénéfique pour le Nord comme pour le Sud du bassin méditerranéen.

Quel est votre grand espoir pour 1985-1986 ?

Nous allons vous surprendre. C'est un espoir qui ne doit à aucun prix être écarté. Il s'agit de François Mitterrand.

Cet homme d'État, avec tout le respect que nous lui devons, ne doit pas devenir dans l'histoire de notre peuple comme le premier Président français socialiste que le peuple sahraoui ait connu, et qui n'aurait rien fait pour la liberté de ce petit peuple.

Peut-être dans l'entourage du Président de la République française y a-t-il des personnalités proches du Maroc. Mais être ami du Maroc, ce qui est notre objectif, ne veut pas dire soutenir une guerre injuste. Nous avons tenté le dialogue avec les collaborateurs de François Mitterrand. Mais en vain. Avant la fin du septennat, nous espérons parcourir le temps de l'amitié franco-sahraoui avec François Mitterrand, le chef d'État, l'homme de cœur et le dirigeant socialiste.

*Propos recueillis par
Thomas Jallaud
Paris, le 20 avril 1985*

La naissance de la nation sahraouie

par Maurice Barbier



AU cours des dernières années, une nouvelle nation vient de naître sous nos yeux, dans le nord-ouest de l'Afrique, à partir de la population de l'ancienne colonie espagnole du Sahara occidental : il s'agit de la nation sahraouie. Celle-ci ne s'est pas formée d'une manière artificielle et à partir de rien, comme on le dit parfois. Aussi loin qu'on remonte dans l'histoire, on en trouve les traces et les racines parfaitement identifiables. Celles-ci sont constituées par des tribus à la fois diverses et semblables.

Mais, malgré leurs différences et parfois leurs rivalités, ces tribus formaient un ensemble relativement homogène, ayant de nombreux traits communs au point de vue social et culturel, qu'il s'agisse de l'organisation tribale, du mode de vie, de la langue (la hassania), des coutumes, de l'alimentation ou du vêtement. On peut même parler à leur sujet d'un ensemble sahraoui, qui a son originalité propre et qui se distingue nettement des pays voisins (Maroc, Algérie, Mauritanie).

Certes, avant le début du conflit du Sahara occidental en 1975, cet ensemble sahraoui ne formait pas encore une nation au sens moderne du mot, avec tout ce qui caractérise celle-ci, notamment la conscience de former une

unité homogène et la volonté de vivre un destin commun. Mais, au moment où l'Espagne se préparait à quitter sa colonie, il était suffisamment mûr pour constituer une véritable nation et accéder à l'indépendance, comme a pu le constater la Mission de l'O.N.U. qui s'est rendue dans le territoire en mai 1975. Pourtant, peu après, le peuple sahraoui a été victime d'un accident de l'histoire et d'une grave injustice : au lieu de lui permettre de choisir librement son destin, l'Espagne l'a livré avec son territoire et ses ressources (les phosphates de Bou Crâa) aux appétits du Maroc et de la Mauritanie. Cette décision aurait pu lui être fatale et entraîner sa disparition définitive comme peuple. Or c'est le contraire qui est arrivé.

En effet, ce petit peuple, qui était estimé à quelques 73 000 personnes par le recensement espagnol de 1974 et qui était en voie de sédentarisation depuis une dizaine d'années en raison de la sécheresse très éprouvante pour les troupeaux, s'est ressaisi d'une manière spectaculaire : il a refusé l'invasion de sa patrie et a pris le chemin de l'exil. Plutôt que de se soumettre à ses nouveaux maîtres et de collaborer avec eux, il a préféré en majorité retourner au désert et à ses dures conditions d'existence. Ce fai-

sant, il a retrouvé très vite les valeurs primitives de la vie nomade, qui faisaient jadis son originalité et sa vigueur. Non seulement il a surmonté les multiples difficultés de l'exode (les bombardements, la maladie, le froid et la chaleur, la faim et la soif), mais il a transformé l'épreuve de l'exil en tremplin pour engager une double lutte : lutte quotidienne pour survivre et sauvegarder son identité et lutte armée pour retrouver sa patrie et en chasser les envahisseurs. En réalité, en occupant le Sahara occidental, le Maroc et la Mauritanie ont rendu involontairement un grand service au peuple sahraoui : ils lui ont permis de prendre conscience de son identité et de réaliser son unité en profondeur. Ainsi, après avoir été victime d'un accident de l'histoire, ce peuple a bénéficié d'une sorte de ruse de l'histoire, qui lui a permis de se retrouver plus fort.

Ce que la colonisation espagnole n'avait pas réalisé en près d'un siècle a pu se faire en quelques années, à la faveur de l'exil, du retour au désert et de la lutte de libération : des tribus diverses ont formé un peuple uni et une véritable nation, avec une vive conscience de son originalité et une volonté déterminée de vivre un destin commun. Ce processus de formation

de la nation sahraouie, déjà amorcé avant le début du conflit, s'est ensuite accéléré. Il a été particulièrement rapide et représente sans doute un cas unique dans l'histoire contemporaine : ce que la plupart des peuples mettent habituellement un ou plusieurs siècles à faire — la création d'une nation —, le peuple sahraoui l'a réalisé en quelques années, malgré ou plutôt à cause des conditions très pénibles qui lui ont été faites et qui, au lieu de l'affaiblir, l'ont au contraire purifié et fortifié.

C'est pourquoi la naissance de la nation sahraouie n'a rien d'artificiel. Elle n'est pas le fait de tel pays voisin ou lointain — l'Algérie ou la Libye —, comme on le dit parfois. C'est un phénomène endogène, qui émane du peuple sahraoui lui-même et de lui seul. Certes, on peut aider un peuple sur le plan matériel, permettre sa survie et soutenir sa cause sur le plan politique, mais on ne peut pas le créer de toutes pièces à partir de rien et encore moins l'envoyer combattre pour une cause qui ne serait pas la sienne. Comme le disait déjà Renan, « une nation est une âme, un principe spirituel ». Or personne ne peut susciter de l'extérieur cette âme nécessaire à l'existence d'une nation.

L'âme du peuple sahraoui s'est forgée au milieu des épreuves et dans les multiples difficultés de l'exil et de la lutte : c'est pourquoi elle est désormais trempée comme l'acier et ne craint pas d'affronter ses adversaires. Elle est devenue une force d'unification à l'intérieur et une force de désintégration à l'extérieur. En très peu de temps et avec des moyens très modestes, le peuple sahraoui a réalisé de grandes choses dans les camps de réfugiés, notamment en matière d'organisation sociale, de conscience politique, de santé et d'éducation. En quelques années, des centaines — et sans doute des milliers — de cadres se sont formés avec une vive conscience de leurs responsabilités et le seul souci de construire la nation. Une armée de libération s'est constituée, qui a fait la preuve de son efficacité, grâce à sa bonne organisation et au courage intrépide de ses combattants : ce sont les Sahraouis seuls qui se battent, car personne ne peut mener la lutte de libération d'un peuple à la place de ce peuple.

Au début du conflit, le peuple sahraoui apparaissait comme un grain de sable qui empêchait la machine des États de tourner normalement dans le nord-ouest de l'Afrique. Il est devenu maintenant un diamant dont la pureté et la dureté augmentent chaque jour : loin de se laisser entamer, c'est lui qui peut désormais menacer ses adversaires

et même les renverser. Il l'a déjà montré en ce qui concerne la Mauritanie et il est en train d'en faire la preuve à l'égard du Maroc.

Depuis longtemps, on sait que les mouvements de libération nationale sont des forces puissantes qui sont capables de déstabiliser les plus grands pays (la France en a fait l'expérience avec l'Algérie et les États-Unis avec le Vietnam). On sait aussi qu'ils aboutissent un jour ou l'autre à leur fin, qui est la libération de leur patrie et de leur peuple. Il n'y a aucun doute que cette loi historique s'appliquera, tôt ou tard, au cas du peuple sahraoui, qui mène sa lutte de libération sous la conduite du Front Polisario.

Ayant retrouvé ses qualités primitives dans l'épreuve de l'exil, ce peuple doux et pacifique s'est révélé fort et courageux pour défendre sa liberté, avec une détermination que le temps a rendu inébranlable. Même s'il reçoit une aide matérielle importante de l'extérieur, il ne compte que sur ses propres forces pour mener sa lutte de libération et, dans sa fierté, il ne demande à personne de combattre à sa place. D'ailleurs, qui le pourrait et qui le voudrait dans les conditions si pénibles de la région ? Il a déjà mis en place une organisation administrative efficace, qui montre sa capacité à faire fonctionner un État d'une manière satisfaisante. Quand il aura retrouvé sa patrie, non seulement cet État sera parfaitement viable au point de vue économique, social et culturel, mais il pourrait devenir assez rapidement l'un des plus riches du monde par tête d'habitant, en raison de l'importance et de la diversité de ses ressources.

UN pays comme la France, qui est attaché au droit des peuples à l'autodétermination, ne peut se contenter d'invoquer ce principe d'une manière abstraite. Il se doit de reconnaître l'existence du peuple sahraoui en lutte pour sa libération et d'en tirer les conséquences pratiques (connaissance exacte des données du problème, contact direct avec le Front Polisario, changement d'attitude à l'égard du Maroc...). La solution du conflit saharien passe nécessairement par la restauration des droits du peuple sahraoui et son retour dans sa patrie pour y former librement un État indépendant ayant de bonnes relations avec tous ses voisins.

En dehors de ces perspectives, il n'y aura pas de paix avant longtemps dans cette région d'Afrique et le gouvernement français ne pourra espérer définir et appliquer une politique maghrébine cohérente et efficace.

Maurice Barbier

Carte d'identité

Nom : République Arabe Sahraouie Démocratique (R.A.S.D.)

Prénoms : F. Polisario, Peuple Sahraoui.

Date de naissance : 27 février 1976, au lendemain du retrait de la puissance coloniale : l'Espagne.

Lieu de naissance : Bir-Lehlou, au Sahara occidental.

Nationalité : Sahraouie.

Profession : Incarne les aspirations nationales légitimes du Peuple Sahraoui et lutte, sous la direction du Front Polisario, pour parachever la libération de son territoire de l'occupation coloniale marocaine, recouvrer sa souveraineté et jouer le rôle qui est le sien en tant que facteur d'équilibre, de stabilité et de paix dans la région.

Renseignements complémentaires :

— Superficie : 284 000 km².

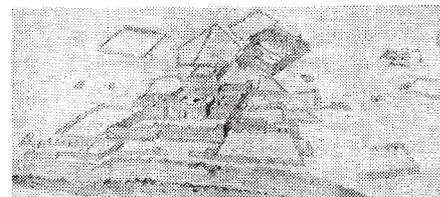
— Population : moins d'un million.

— Langue : la Hassaniyya, dérivé de l'arabe classique.

— Culture : arabo-africaine.

— Reconnue par 61 pays dans le monde.

— Membre à part entière de l'O.U.A.



**LA REPUBLIQUE
ARABE SAHRAOUIE
DEMOCRATIQUE:**

**PASSE ET
PRESENT**



Vient de paraître — Voir : Notes de lecture p. 12 de Sahara-Info n° 72.

Le Sahara occidental : esquisse géographique

par Théodore Monod

Définition : les limites

Avant d'aborder cette très sommaire introduction géographique à la connaissance du Sahara occidental il faut d'abord, évidemment, définir ce que l'on doit entendre par ce terme, que certains semblent considérer, à tort d'ailleurs, comme synonyme de l'ex-Sahara espagnol.

Les limites de celui-ci, tracées à distance par des diplomates à travers des régions qui leur étaient encore inconnues, ne pouvaient donc définir une entité géographique naturelle. Cet ex-Sahara espagnol doit donc se voir replacé dans un cadre plus vaste, celui du Sahara occidental tout entier.

Définir ce dernier restera, à divers égards, difficile, car si sa limite occidentale est marquée par la côte atlantique, ses frontières terrestres seront moins précises.

Au Nord comme au Sud le problème reste celui des limites du Sahara avec les régions adjacentes qui, vers le Maghreb méditerranéen comme vers l'Afrique tropicale, sont encore plus ou moins arides, ou semi-désertiques, tout en demeurant extérieures au désert saharien proprement dit.

Plusieurs critères ont ici pu se voir utilisés, comme le climat, la flore, la végétation, etc. Et, encore qu'il ne s'agisse jamais, bien entendu, de limites précises mais seulement de zones de transition graduées, on sait à peu près où le Sahara fait place à la steppe, méditerranéenne vers le Nord, sahélienne vers le Sud.

Mais c'est vers l'Est que les limites du Sahara occidental vont se révéler les plus discutables, car il s'agit ici de tracer une frontière en plein Sahara pour individualiser la partie occidentale de

ce dernier par rapport à sa partie centrale qui lui fait suite vers l'Est.

Or, il faut l'avouer, ni le climat, ni la structure, ni la végétation ne fournissent ici d'éléments bien solides de décision.

La limite adoptée sera donc en partie arbitraire, mais en la plaçant sur le sillon Saoura-Touat puis quelque part à travers le Tanezrouft, on laisse à l'Est le monde arabe non « maure » et le domaine touareg saharien.

Ainsi le Sahara occidental sera donc avant tout le monde maure, donc celui des vêtements de cotonnade bleue, de la *deraa* aux larges « ailes », du *séroual* court, d'un type particulier de selle de chameau, la *rahla*, du sac de cuir (*tassoufra*) arrimé derrière la selle, etc.

Défini de la sorte, le Sahara occidental s'étend du Sud marocain au Sud mauritanien et vers l'Est jusqu'à l'Igoudi, le Hank, l'erg Chech et l'Azaouad : il cesse vers le Nord avec l'apparition de l'arganier, vers le Sud avec celle du baobab. Il couvre plus de 2 millions de km² et mesure environ 1 500 × 2 200 km.

Le climat

Celui-ci se caractérise par un double contraste et un double gradient : Ouest-Est et Nord-Sud.

D'Ouest en Est on arrive à une graduelle élimination de l'influence marine, atlantique : un océan relativement froid (courant des Canaries, *upwellings*) et un alizé littoral de secteur Nord créent un climat côtier très pauvre en précipitations mais cependant relativement humide, avec de la rosée (*tagout*) et même des brouillards (*telemaït*). Cette influence atlantique

s'efface peu à peu vers l'Est pour faire place à un désert continental hyperaride.

D'autre part, du Nord au Sud on passera d'un régime méditerranéen à pluies d'hiver au régime tropico-africain à pluies d'été, cette mousson pouvant, suivant les années, remonter plus ou moins loin vers le Nord, parfois jusqu'à Zemmour : bien des régions du Sahara occidental se trouvent ainsi bénéficiant, encore que de façon très modeste, et très marginale, des deux types de précipitations.

Le gel, d'ailleurs très faible, n'atteint que les régions les plus continentales et les plus septentrionales.

La structure

Le Sahara occidental tout entier fait partie du vieux socle précambrien ou, si l'on veut, de la « plaque » ouest-africaine, donc d'un « craton », territoire formé de roches anciennes, éruptives (granite, etc.) et métamorphiques (gneiss, etc.), vieilles de 1 000/2 000 millions d'années, consolidées très tôt, devenues particulièrement rigides, rabotées à l'horizontale par l'érosion et surmontées par des séries sédimentaires de couverture, dont les plus âgées auraient 500/600 millions d'années, demeurées le plus souvent sub-horizontales, et très rarement plissées.

Le socle affleure, en écharpe, sur 1 500 km, de la Mauritanie occidentale (Tasiast, Tiris) au Sud algérien (Eglab), sur la dorsale *reguibat* qui sépare le bassin de Tindouf de celui de Taoudeni.

Par-dessus un Précambrien supérieur non métamorphique, localement riche

en micro-fossiles (par ex. Richât), viennent s'empiler les termes successifs de la couverture sédimentaire, divisée en 3 grands ensembles : 1. *Paléozoïque* : Cambrien — Ordovicien (par ex. Grès de Chinguetti, etc.) — Silurien (schistes papyracés) — Dévonien et Carbonifère fossilifères. 2. *Mésozoïque* et Eocène (Grès du Continental intercalaire, Crétacé supérieur, Eocène). 3. *Continental terminal* et « *hasnadien* ».

On a reconnu l'existence, au Paléozoïque, de deux glaciations au moins, datant de périodes où le pôle sud se trouvait proche du Sahara occidental.

La mer s'est retirée de la plateforme saharo-occidentale dès la fin du Carbonifère, pour ne revenir, plus tard que sur ses bordures orientales (Tilemsi, Tanezrouft) ou atlantiques, au Crétacé supérieur et à l'Eocène.

La morphologie

Le Sahara occidental est, dans son ensemble, très aplati (200-500 m), culminant, très localement (Teniagouri, Kédia) vers 800 m.

Les trois principaux types de passages y seront, comme dans le reste du Sahara : le *reg*, les reliefs (principalement constitués de plateaux, avec les *hamada* qui les couronnent) et les divers types de dunes.

Le *reg*, surface caillouteuse, couverte de gravier à éléments tantôt roulés (*regs* alluviaux, de transport), tantôt irréguliers (*regs* de dissociation, autochtones), peut atteindre des dimensions d'ampleur océanique, par exemple sur la dorsale reguibat (Karêt, Ghallaman, Yetti, etc.), mais se développe aussi, plus modestement, sur les plateaux rocheux.

Là où le socle présente des noyaux indurés résistant à l'érosion, on aura des *guelbs* ou *Inselberge* qui, là où ils se multiplient (par exemple, Tiris), donneront un paysage d'archipel ; si le relief se fait plus important on pourra avoir un véritable petit massif (par exemple, Kédia Idjil).

La couverture sédimentaire, restée le plus souvent subhorizontale et tabulaire, sera découpée par l'érosion en plateaux limités par des falaises, entamés par des ravins et des canyons et en avant desquels se dressent souvent des buttes-témoins à sommet plat (*gara*, pl. *gours*), abandonnées par le recul de l'escarpement.

Des formes mineures de reliefs sont représentées par les filons de dolérite (*agators*), si abondants dans la région de Taoudeni, des accidents circulaires comme les Richât (Adrar), des cratères dont certains sont des points de chute de météorites (Aouelloud, peut-être Tenoumer).

Le sable est ubiquiste et souvent accumulé en dunes, de types d'ailleurs très divers, depuis la simple *barkane* en croissant jusqu'aux grands massifs structurés en cordons lourds, parallèles ou transversaux par rapport au vent dominant (Azeffal, Akchar, Maqteir, Ouarane-Ijafoun, Erg Chech, Iguidi, etc.).

Les dépressions salées sont innombrables, certaines ayant été (Tinioulig, Ageraktem, Teghaza), d'autres étant encore (Nterert, Idjil, Taoudeni) exploitées sous forme de barres de sel.

Quant aux points d'eau, ils sont de nature très diverse, qu'il s'agisse de puits véritables (de toutes profondeurs et jusqu'à... 110 m, à El Khat), de puits (*uolats*) souvent temporaires, de citernes naturelles dans les rochers

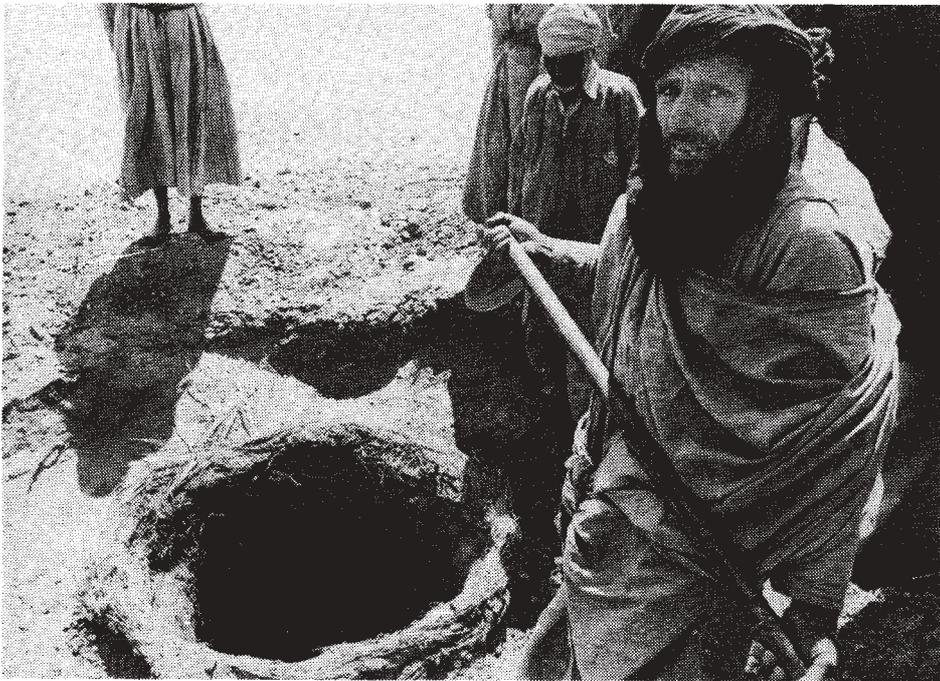
(*gueltas*), pérennes ou non, ou des mares de plaine (*dbayas*) ; on connaît même quelques très rares sources et au moins un tout petit ruisseau (Terjit, Adrar).

Le monde vivant

C'est à travers le Sahara occidental que se fait, très graduellement, le passage entre les régions paléarctique et paléotropicale facilité dans l'Ouest par la sorte de « pont » que constitue un Sahara atlantique relativement favorisé par rapport aux immensités hyperarides de le Majabat al-Koubra ou de l'erg Chech. C'est en effet dans la zone plus ou moins soumise aux influences océaniques que l'on a pu voir des

CARTE GÉOGRAPHIQUE DE L'OUEST DU SAHARA





espèces « méridionales » se retrouver à des latitudes relativement élevées (comme l'Oryx, la Gazelle mohor, le Ratel, la Panthère, le Phacochère, voire la Girafe et l'Éléphant) tandis que des éléments « méditerranéens » pouvaient s'avancer, eux, en sens inverse, plus ou moins loin vers le Sud, comme le Sanglier, le Lérot, les Escargots (*Helix duroi*, etc.), les Cloportes, etc. Des exemples comparables seraient fournis par la flore.

Le Majabat al-Koubra reste le dernier refuge de la belle Antilope Addax, pratiquement disparue partout ailleurs ; l'espèce est « protégée » mais cependant si activement pourchassée, avec des moyens sans cesse améliorés qu'on peut craindre pour sa survie, après la quasi extermination, déjà, de l'Oryx et de l'Autruche.

La flore du Sahara océanique témoigne elle aussi du caractère panaché du peuplement saharo-occidental ; à côté d'un fort contingent d'espèces typiquement sahariennes, on y trouve aussi nombre d'éléments d'affinités soit méditerranéennes, soit tropico-africaines, si bien qu'on peut admettre que la très importante limite entre les mondes paléarctique et paléotropical passe non pas sur l'un des bords du Sahara mais au beau milieu de ce dernier. Cette limite, influencée par la proximité de l'Océan, a d'ailleurs tendance vers l'Ouest à devenir plus ou moins parallèle à la côte, où plusieurs éléments septentrionaux pourraient atteindre ainsi le Cap Blanc.

Rappelons enfin que si le Sahara occidental connaît actuellement une phase climatique particulièrement

aride, les traces abondent des périodes antérieures humides, quand les oued étaient encore des rivières et que le pays se couvrait de lacs dont nous retrouvons les fonds asséchés, avec leur riche faune aquatique sub-fossile : Mollusques, Poissons, parfois Reptiles (Tortues, Crocodiles), etc.

Les régions naturelles

Une énumération des « pays » du Sahara occidental n'est pas facile, d'abord parce que le vocabulaire géographique est ici, comme dans tout le Sahara, d'une incroyable richesse et qu'on n'en peut en tous les cas retenir que l'essentiel — ensuite parce que malgré les très nombreux noms disponibles, la limite entre régions ne sera le plus souvent qu'approximative à cause de la faible différenciation morphologique qui trop souvent les sépare.

En simplifiant beaucoup, je proposerais volontiers la classification suivante, en procédant du Nord vers le Sud et de l'Ouest vers l'Est.

1) **Le présahara marocain** : on pourra placer ici le Tafilet, la vallée du Draa, l'Oued Noun, le Bani, etc., pays de semi-nomadisation, de villages et de palmeraies.

2) **Le pays tekna** : avec, entre Draa et Saguïet, le Djebel Zini, les Hamadiyât, la Gàda et, au Sud de la Saguïet, le Dhar Izik, la Tadgh, les Imrikli, paysages variés, nombreuses *graïr* cultivables.

3) **La plaine côtière, de la Saguïet au cap Blanc** : c'est la partie nord du bassin sédimentaire récent (Crétacé-Tertiaire), de largeur très variable.

4) **Les grandes hamadas calcaires du Nord** : se succèdent du Sud-Ouest au Nord-Est les Hamadas de Tindouf (ou du Draa), de la Daoura ou du Guir. Surfaces très plates et très sèches.

5) **Le Zemmour** : ou plutôt *les Zemmours*, d'un côté est sédimentaire et l'autre granitique, constituant un petit massif un peu mieux arrosé, réputé pour ses pâturages, propice à l'élevage du mouton et même, parfois, à de maigres cultures.

6) **La dorsale regueibat : les grands regs** : gigantesque pénéplaine de cailloux et de gravier : Ouassan, Ghallaman, Karêt (le « papier »), Yetti, etc. ; au Sud-Ouest les *guelbs* se multiplient (Tiris et Adrar Souttouf).

7) **La dorsale regueibat : l'Iguidi** : puissant massif dunaire étiré du Nord-Est au Sud-Ouest, soudé à l'erg Chech par les dunes du Menakeb.

8) **L'erg Chech et le Hank** : région de définition assez arbitraire mais constituée : a) par le puissant faisceau de cordons dunaires qui, du Nord-Est, viennent mourir au Sud-Est dans la Majabat al-Koubra vers El Mrayer et b) par la falaise du Hank et son arrière-pays (Azlef Mdenna, etc.).

9) **L'Adrar** : plateau gréseux entaillé d'ouest parfois très encaissés, avec de nombreux points d'eau, des palmeraies, une vie sédentaire localement possible (Azougui, Atar, Chinguetti, Ouadane, etc.).

10) **Le Majabat al-Koubra** : immense région de sable, totalement inhabitée, d'environ 1 000 × 500 km où l'on n'a encore trouvé que 7 espèces de plantes.

11) **La région des salines** : on peut probablement regrouper ici les hamadas paléozoïques, surtout calcaires, parcourues de nombreux cordons dunaires et où se sont installées des *sebkhas* allongées, aux couches assez épaisses pour avoir connu une exploitation du sel en barres (Tinioulig, Agueraktem, Teghaza), avec un gisement encore en activité (Taoudeni).

12) **Azouad** : une définition de cette région reste difficile, et d'ailleurs discutée. Il s'agit d'une zone à puits profonds, intercalée entre le Knsachiche et le Sahel : le pauvre village d'Araouan, perdu dans les dunes, où le seul combustible utilisable est la crotte de chameau, se trouve dans l'Azouad.

13) **Régions sahéliennes** : avec celles-ci nous avons quitté le Sahara proprement dit et n'en parlerons donc pas ; il s'agit du Trarza, du Brakna, du Togat, de l'Assaba, du Hodh, etc.

Théodore Monod

L'économie du Sahara occidental

par Tony Hodges

L'IDÉE selon laquelle le Sahara occidental ne pourrait pas être viable en tant qu'État complètement indépendant est dépourvue de toute vérité. Grâce à ses immenses ressources phosphatières et halieutiques, le Sahara occidental pourrait raisonnablement escompter la jouissance de l'un des revenus *per capita* des plus élevés en Afrique.

Par une ironie du sort, l'appât du gain économique ne fut pas la raison principale de la colonisation espagnole lors de ses débuts en 1884. Pendant la ruée européenne vers l'Afrique, l'Espagne fut principalement motivée par le danger stratégique qui aurait pu menacer ses possessions dans les Canaries, si la côte saharienne passait sous le contrôle d'un pouvoir concurrent. Il faut attendre la fin des années quarante pour que les gisements de phosphates soient découverts par un professeur de géologie à l'Université de Valladolid : Manuel Alia Medina.

La mer

Les ressources halieutiques furent bien connues très rapidement, depuis au moins le XV^e siècle, mais l'exploitation de cette ressource maritime ne nécessitait pas une implantation coloniale sur le territoire du Sahara. Les pêcheurs des Canaries pratiquent la pêche depuis plus de quatre siècles et cette activité constitue toujours l'un des piliers de l'économie des Canaries. Constituant une extension du plateau continental sénégal-mauritanien, la côte du Sahara occidental est l'une des zones de pêche les plus riches du monde. On y trouve de grands bancs de sardines, de poulpes, de calamars, de thons, d'homards, d'anchois, de colins et de rougets. Selon une étude marocaine, deux millions de tonnes de poissons et de fruits de mer pourraient être pris chaque année dans les eaux du Sahara occidental. Les enquêtes statistiques espagnoles entreprises à partir de 1969 démontrent que les bateaux de pêche du monde entier (surtout des



Canaries, de l'Espagne métropolitaine, du Japon et de l'U.R.S.S.) prenaient à cette époque presque 1,3 millions de tonnes par an.

Cependant, le Sahara occidental n'a jamais bénéficié que d'une manière marginale de cette immense richesse. En 1974, seulement 11 800 tonnes,

moins de 1% de la prise totale effectuée dans les eaux du Sahara occidental, furent déchargées dans les ports de ce pays : La Guëra et Villa Cisneros maintenant appelée Dakhla. Un gouvernement indépendant au Sahara occidental, doté d'une police maritime efficace, pourrait certes tirer un revenu

Any idea that Western Sahara might not be economically viable as a fully independent state is wide off the mark. With its huge phosphate and fishing resources, Western Sahara could reasonably expect to enjoy one of the highest levels of per capita income in Africa.

Ironically, economic gain was not the principal motive for Spanish colonisation, when it began in 1884. During the European « scramble for Africa », Spain was concerned more by the strategic danger that might befall the Canary Islands if the Western Saharan coast came under the sway of a rival power. It was not until the late 1940s that the country's phosphates were discovered, by a geology professor at the University of Valladolid, Manuel Alia Medina.

The fishing resources had been well known for much longer (indeed, since the 15th century), but access to this maritime wealth did not require a colonial presence onshore.

Fishermen from the Canary Islands have been exploiting Western Sahara's fishing banks for more than four centuries, and this is still one of the pillars of the Canaries' economy. An extension of the Senegalese-Mauritanian continental shelf, the Western Saharan coast is one of the richest fishing zones in the world, with huge stocks of sardines, octopus, squid, tuna, lobster, anchovy, hake and red mullet. According to a Moroccan study, 2 million tons of fish and shellfish could be caught annually in Western Saharan waters. And Spanish estimates, dating back to 1969, show that fishing vessels from throughout the world (notably the Canaries, metropolitan Spain, Japan and the U.S.S.R.) were at that time catching almost 1.3 mn tons a year. However, Western Sahara has never benefited more than marginally from this huge wealth. As of 1974, only 11,800 tons (less than 1 per cent of the total catch in Western Saharan waters) was landed in Western Saharan ports (La Guera and Villa Cisneros, now known as Dakbla). An independent Western Saharan government, equipped with effective means of maritime patrol, could, of course, draw considerable revenue from the licensing of foreign boats fishing in its waters and invest in the development of its own fishing industry.

Besides its phosphates and fish, Western Sahara is known to have important depo-

sits of iron ore, which has been discovered in huge quantities across the country's borders — near Zouerate, in Mauritania, and at Gara Djebilet, in Algeria. At Agracha, across the border from Zouerate, there are 72 mn tons of proven iron ore reserves, with a grade (teneur) of 57 per cent iron, associated with titanium oxide (13.6 per cent), a major component of paint, and vanadium oxide (0.04-0.06 per cent), a strategic metal used in the aerospace industry.

Other minerals whose existence has been confirmed include tungsten, platinum, gold, chrome, tin, beryl, manganese and corindum. Hornblende, a mixture of calcium, magnesium and iron silicates, exists in 67 per cent concentrations in the south east, where there is also known to be copper, nickel, kyanite, epidote, staurolite, hyperstene, ilmenite, magnetite and rutile as well as such precious and semi-precious stones as garnets, tourmalines and zircons. In addition, uranium oxide is normally associated with phosphates.

Apart from the phosphates, none of this mineral wealth has yet been exploited. The same is true of the country's oil. Numerous international oil companies have explored onshore and offshore since the early 1960s — with interest focused on two large sedimentary basins, one stretching along the northern border area of Saguia el-Hamra, the other extending down the coast from the Moroccan border to Cape Blanc.

At the end of 1950s, the Spanish colonial authorities commissioned an aeromagnetic survey which delimited 160,000 sq km with good oil prospects. By 1961-62, more than 40 onshore concessions, covering more than 100,000 sq km, had been granted to eleven consortia, grouping 20 companies. By 1964, 27 traces of oil had been found. None, however, proved commercially interesting — at least at that time of low world oil prices. In 1966, meanwhile, the oil search shifted offshore. By the time that Spain withdrew from Western Sahara in 1975-76, two consortia still held exploration concessions. A consortium grouping the Compañía Española de Petroleos, Gulf and Conoco held six concessions, three onshore and three offshore, covering 2.5 million hectares; and Empresa and Enpensa, two subsidiaries of the Spanish Instituto Nacional de Industria, held three concessions offshore totalling 170,000 ha.

Moreover, in March 1978, Morocco awarded seven offshore blocks, covering 35,000 sq km, between El-Ayoum and Boujdour, to British Petroleum and Phillips Oil Company, indicating continued interest by the international oil companies in this region. But, although seismic work was carried out, no drilling took place and in 1980 the concession was abandoned, apparently because of the war.

For political reasons, the oil companies have since restricted their exploration to adjacent regions to the north of the border between Morocco and Western Sahara,

where there has been interest in the oil prospects of the Tarfaya region since Italy's E.N.I. first drilled there in 1960. Esso discovered heavy oil there in 1968. More recently, Mobil was awarded two exploration blocks covering, 9,710 sq km off Tarfaya in February 1982, and in May 1983 it brought in one of the world's most advanced seismic vessels under a \$ 117 mn investment programme.

A little earlier, in 1981, Shell was contracted to study the huge onshore shale oil deposits in the Tarfaya region, which had been discovered in 1974 and almost certainly extend across the border into Western Sahara.

However, it is phosphate rock which has really put Western Sahara on the world mineral map. Had it not been for the current war, which began almost a decade ago, Western Sahara would have been exporting some 10 mn tons of phosphate ore a year, more than any other country in the world with the exception of Morocco. Needless to say, the war has reduced phosphate production to a small fraction of what it was at the end of the Spanish colonial period.

It was during the 1960s that the scale of Western Sahara's phosphate deposits first really became known. The Spanish state-owned Empresa nacional Minera del Sahara concluded that the territory had 10 billion tons of phosphates, including a proven reserve of 1.7 billion tons of very high grade ore (75-80 per cent bone phosphate lime), easy to mine by open-cast methods, at Bou-Craa, about 107 km south east of the colonial capital, El-Ayoum.

In August 1969, a subsidiary of I.N.I., Fosfatos de Bou-Craa (Fosbucraa for short), was set up to exploit the deposit. By 1975, 24.5 billion pesetas had been invested in the first phase of the Bou-Craa project, which provided an annual production capacity of 3.7 mn tons of ore. Phosphate exports had begun in 1972 and reached over 2.6 mn tons a year by 1975. However, Fosbucraa planned to increase capacity to 10 mn tons a year by 1980 — putting Western Sahara's phosphate exports on a par with the USA's and only a little behind Morocco (about 17 mn tons a year).

However, mining ground to a halt early in 1976 as a result of the war. By 1977, phosphate exports had slumped to a mere 25,000 tons. The Moroccan authorities, which acquired a 65 per cent share in Fosbucraa under the Madrid Accords of November 1975 (Spain's I.N.I. retained 35 per cent), have attempted to revive mining since 1982, when the Moroccan army completed a defense wall around the aptly named « useful triangle » in the north west of the territory, enclosing Bou-Craa and El-Ayoum. However, huge investment is still needed to rehabilitate damaged mine installations and so exports remain far below their pre-war level. In 1983, exports totalled 677,672 tons, about one quarter of the level of production in 1974.

Exportations de phosphates (en milliers de tonnes)

1975	2 638
1976	277
1977	25
1978	441
1979	139
1980	...
1981	...
1982	677
1983	678

considérable des concessions de permis autorisant les navires étrangers à pêcher dans ses eaux territoriales ; ceci favoriserait les investissements pour le développement d'une industrie halieutique.

En plus des phosphates et de la pêche, le Sahara occidental recèle d'importants gisements de minerai de fer dont les prolongements ont été découverts et exploités de l'autre côté des frontières du pays : près de Zouérate en Mauritanie et à Gara Djebilet en Algérie. A Agracha, du côté sahraoui et en face de Zouérate, il existe un gisement de 72 millions de tonnes de minerai de fer d'une teneur de 57 % de fer, mélangé à de l'oxyde de titane 13,6 % qui constitue l'un des principaux composants en peinture et de l'oxyde de vanadium 0,04-0,06 %, métal stratégique utilisé dans l'industrie aérospatiale.

D'autres minerais, dont l'existence est confirmée, peuvent être mentionnés : le tungstène, le platine, l'or, le chrome, l'étain, le béryl, le magnésium et le corindon. Le hornblende, un mélange de calcium, de magnésium et de silicate de fer, a été repéré avec une teneur de 67 % dans le sud-ouest, une région où il y a aussi du cuivre, du nickel, de la kyanite, de l'épidote, de la stavrolite, de l'hyperstène, de l'ilménite, de la magnétite et du rutil, ainsi que des pierres précieuses et semi-précieuses comme les grenats, la tourmaline et le zircon. Enfin, il est à signaler que l'oxyde d'uranium est, en général, mélangé aux phosphates.

Le pétrole

Les phosphates mis à part, les ressources minières ne sont pas encore exploitées. Il en va de même pour le pétrole. De nombreuses compagnies internationales pétrolières ont effectué des relevés terrestres et maritimes depuis le début des années soixante. Leurs efforts se sont concentrés sur deux grands bassins sédimentaires ; le premier s'étend le long de la frontière nord du pays, dans la Saguia el Hamra, l'autre s'étend le long de la côte depuis la frontière marocaine jusqu'au Cap Blanc.

A la fin des années cinquante, l'administration coloniale espagnole commanda une étude géologique de type aéromagnétique ; elle permit de délimiter une zone de 160 000 km², où les indices d'une présence d'hydrocarbure étaient très sérieux. Dès 1962, plus de quarante concessions terrestres, couvrant plus de 100 000 km²,

ont été octroyées à onze consortiums comprenant vingt sociétés. Dès 1964, 27 traces de pétrole étaient découvertes. Cependant, aucune de ces traces ne se révéla rentable, du moins à cette époque où le cours du pétrole était très bas. En 1966, pourtant, la recherche du pétrole se déplaça vers la mer. Au moment du retrait espagnol du Sahara occidental, en 1975-76, deux consortiums détenaient toujours des concessions de prospection. Un consortium qui regroupait la « Compañía Espanola de Petroleos », la « Gulf » et la « Conoco », détenait six concessions dont trois sur terre et trois en mer, lesquelles couvraient 2,5 millions d'hectares. Un autre consortium, regroupant « l'Empasa » et « l'Empensa », deux filiales de « l'Instituto Nacional de Industria » espagnol, détenait trois concessions en mer d'une superficie de 170 000 hectares.

En outre, en mars 1978, le Maroc a alloué sept concessions maritimes, couvrant 35 000 km² et situées entre El Ayoun et Boujdour à la « British Petroleum » ainsi qu'à « Phillips Oil Company », ce qui montre bien l'intérêt persistant des compagnies internationales pétrolières pour cette région. Mais, bien que des études sismiques aient été effectuées, les forages n'eurent pas lieu et, en 1980, la concession fut abandonnée en raison de la guerre. Pour des raisons politiques, les compagnies pétrolières limitent, depuis cette époque, leurs investigations aux régions voisines, vers le Nord de la frontière entre le Maroc et le Sahara occidental. On s'intéresse aux perspectives pétrolières de la région de Tafaya depuis les premiers forages effectués par l'« E.N.I. » italienne en 1960. Plus récemment, « Mobil », en 1982, s'est vu accorder deux secteurs d'exploration couvrant 9 710 km² près de Tafaya, et, en mai 1983, « Mobil » a fait appel à l'un des bateaux sismiques les plus perfectionnés dans son programme d'investissement.

Un peu avant, en 1981, « Shell » fut pressentie pour étudier les vastes gisements de schistes bitumeux dans la région de Tafaya que l'on avait découverts en 1974 et qui s'étendent à travers la frontière jusqu'au Sahara occidental.

Le phosphate

Cependant, c'est le phosphate qui assure la notoriété du Sahara occidental. Sans la guerre actuelle qui a commencé il y a une dizaine d'années, le Sahara occidental aurait pu exporter au moins dix millions de tonnes par an, plus que n'importe quel autre pays au

monde, à l'exception du Maroc. Il est inutile de dire que la guerre a réduit la production de phosphate à une très faible fraction de ce qu'elle était à la fin de la période coloniale espagnole.

C'est au cours des années soixante que l'étendue des gisements de phosphate du Sahara occidental fut vraiment connue. « L'Empresa Nacional Minera del Sahara », une société espagnole nationalisée, déclara que le territoire recelait 10 billions de tonnes de phosphates de haute qualité (75-80 %) exploitables à ciel ouvert, dans la région de Bou-Craâ à environ 107 km au sud-est de la capitale coloniale : El Aioun.

En août 1969, une filiale de l'I.N.I., « Fosfatos de Bou Craâ (plus connue sous son diminutif : « Fosbucraa ») fut créée pour exploiter le gisement. Dès 1975, 24,5 billions de pesetas étaient investis dans la première phase du projet « Bou-Craâ », ils devaient permettre de réaliser une production annuelle de 3,7 millions de tonnes d'oxyde. Les exportations commencèrent dès 1972 et atteignirent plus de 2,6 millions de tonnes par an en 1975. « Fosbucraa » avait l'intention de porter sa capacité de production à dix millions de tonnes par an avant 1980. Ceci aurait placé les exportations de phosphates du Sahara occidental sur un pied d'égalité avec celles des États-Unis et aurait comblé une partie du retard avec celles du Maroc (environ 17 millions de tonnes par an).

Cependant, l'exploitation s'arrêta très tôt, en 1976, à cause de la guerre. En 1977, les exportations de phosphates tombèrent à seulement 25 000 tonnes. Les autorités marocaines acquiescèrent une participation de 65 % dans « Fosbucraa » à la suite de l'Accord de Madrid de novembre 1975 (I.N.I. espagnol conserva 35 %). Les Marocains essayent de rétablir l'exploitation depuis 1982, année durant laquelle l'armée marocaine achève de construire le « Mur » du « Triangle utile » dans le nord-ouest du territoire, délimitant ainsi une zone protégée qui englobe les villes de Bou-Craâ et d'El-Ayoun. Cependant, la remise en état des mines endommagées nécessite des investissements considérables et, de ce fait, les exportations demeurent très en dessous de leur niveau d'avant guerre. En 1983, le montant des exportations s'est élevé à 677 672 tonnes, à peine le quart du niveau de la production en 1974.

Idéologie et structure du Front Polisario

par Amadou Seck

LA lutte de tout peuple pour le recouvrement de son indépendance et le droit à sa patrie appelle le respect et l'admiration. Celle du peuple sahraoui revêt un caractère exemplaire.

Depuis le 20 mai 1973, sous la direction du Front Polisario, le peuple sahraoui s'est engagé dans une lutte de libération nationale contre le colonialisme espagnol et l'expansionisme marocain. Pour récupérer les revendications du peuple sahraoui, le colonialisme espagnol déploya d'intenses efforts et se livra à diverses manœuvres politiques : création de mouvements de revendication sahraouis, tel le P.U.N.S. à sa solde, simulacres d'assemblées sahraouies comme la Djemaâ etc.

L'expansionisme marocain, quant à lui, a été plus subtil. Il a d'abord tenté de créer un Front uni avec les États de la région (Algérie, Mauritanie) pour exiger le départ des autorités coloniales espagnoles et mettre ensuite à profit ce retrait pour réaliser ses desseins : l'invasion du territoire. C'est dans ce contexte diplomatique particulier qu'est apparu le nationalisme sahraoui.

A ses débuts il se présente faible, divisé et sans perspectives politiques clairement définies.

Le Mouvement de Libération de Mohammed Bassiri (1968) fut le premier à demander l'autonomie du Sahara et à organiser une grande manifestation à El Aioun en juin 1970. Malgré la répression sévère qui s'ensuivit, deux autres mouvements nationalistes sahraouis virent le jour : le N.I.D.A.M. et le Mouvement pour la Défense du Peuple Saharien. Mais le mouvement le plus important fut celui créé par Edouardo Moha en 1971 au Maroc : le M.O.R.E.H.O.B. ou Mouvement de Résistance des Hommes Bleus. Il revendiquait l'indépendance immédiate et rejetait toute idée de référendum. Mais, là encore, l'absence de perspectives politiques claires, devait entraîner sa récupération par le Maroc.

Par la suite, deux autres mouvements sont créés, mais ils furent immédiatement influencés politiquement par le Maroc : le Mouvement du 21 août (juillet 1973) et le Front pour la Libération et l'Unité (février 1975) ; tous deux réclament le rattachement du Sahara au Maroc.

C'est dans une situation de confusion politique et diplomatique qu'est apparu le Front Polisario. Il dut s'attacher à définir un programme politique quant à l'autodétermination et l'indépendance du peuple sah-

raoui (en se fondant sur la Résolution 1514 (XV) de l'O.N.U.) contre toute indépendance formelle, mais aussi pour conquérir une hégémonie sur les autres mouvements sahraouis rivaux. Ainsi, pour comprendre l'action du Front Polisario, il faut envisager son idéologie et sa structure.

Idéologie du Front Polisario

Le nationalisme sahraoui constitue le levain de l'idéologie du Front Polisario. Le Front Populaire pour la Libération de la Saguiet el Hamra et du Rio de Oro est né de la rencontre de deux groupes de militants nationalistes : les étudiants sahraouis réunis à Rabat et dont Mohammed el Ouali as Sayed (surnommé Lulei) était le leader, le groupe des nationalistes sahraouis réfugiés à Zouérate après les incidents d'El Aioun en juin 1970.

Le groupe le plus actif fut celui des étudiants sahraouis dont le programme consistait en la dénonciation du colonialisme espagnol, la libération du Sahara et l'autodétermination du peuple sahraoui.

L'acte de naissance

Le Front Polisario est constitué lors du Congrès constitutif tenu à Aïn Bentili le 10 mai 1973. Les objectifs sont fermement énoncés : indépendance du Sahara, rejet de toute idée de rattachement au Maroc ou à la Mauritanie. Le Manifeste adopté à l'occasion de ce Congrès opte pour « la violence révolutionnaire et la lutte armée » afin que le peuple sahraoui puisse recouvrer sa liberté totale.

La lutte armée éclate le 10 mai 1973 avec l'attaque et l'occupation d'un poste militaire espagnol à Khanga près de la frontière marocaine. Cet acte constitue un symbole. Mais la véritable date de la création du Front Polisario est fixée au 20 mai 1973, date du début de la publication de son journal intitulé *Le 20 mai*.

Ayant fait ses preuves sur le terrain, le Front Polisario obtint le soutien de l'Algérie puis de la Libye. Pour riposter à l'occupation de son territoire par le Maroc et par la Mauritanie et combler le vide créé par le départ de l'Espagne, le Front Polisario proclame la République Arabe Sahraouie Démocratique. Le communiqué officiel publié à cette occasion, se réfère à la Charte de l'O.N.U. et à la résolution 1514

sur l'octroi de l'indépendance aux peuples colonisés. Ce communiqué est complété par un mémorandum justifiant la légitimité, la légalité de la R.A.S.D. dont le seul détenteur naturel de la souveraineté est le peuple sahraoui.

L'identité culturelle trait fondamental de l'idéologie du Front Polisario

La R.A.S.D. est présenté comme un « État libre, indépendant, souverain régi par un système national, démocratique, arabe, d'orientation unioniste, progressiste et de religion islamique ».

Pour les Sahraouis, la notion de peuple est synonyme d'identité culturelle. La culture constitue le fondement de leur action. Elle sert à exprimer l'affirmation de son identité propre, de ses valeurs communautaires, civiles et égalitaires. Le mot « peuple constitue un droit de demande, de revendication, de lutte » (Charte du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes). Pour les Sahraouis, le mot peuple (chaab) n'a pas la même signification que le mot nation. Par nation, il faut entendre la « nation arabe ». Le mot peuple exprime l'esprit de résistance : l'irrédentisme sahraoui, résistance historique contre le colonialisme espagnol et l'expansionisme marocain. L'histoire sert à valoriser la résistance populaire.

Le peuple sahraoui, c'est aussi l'idée de communauté, synonyme de solidarité. Communauté dans le partage des ressources. Cette cohérence communautaire du peuple sahraoui explique la force de sa résistance durant l'exil. Mais par communauté, il faut aussi entendre la communauté du Tiers-Monde dans lequel le Front Polisario se reconnaît et au niveau duquel il situe son combat. Une autre caractéristique de la société sahraouie, c'est l'égalité. Égalité entre l'homme et la femme qui s'explique par le caractère nomade et pastoral de cette société.

Dans la société pastorale traditionnelle, la femme s'émancipait du fait de ses responsabilités économiques. La colonisation, en bouleversant la société, les structures de la société nomade, en la sédentarisant a projeté la femme sahraouie dans un rôle secondaire. En luttant contre le colonialisme et en recouvrant ses valeurs fondamentales, la société sahraouie redonne à la femme son statut égalitaire.

Le dernier caractère de la société sahraouie, c'est son aspect civil par opposition à une société militariste. Malgré la guerre, la société sahraouie conserve son caractère civil qui va d'ailleurs de pair avec son pacifisme. Le pacifisme, au niveau international, se traduit par le refus de tout acte de terrorisme, mais c'est aussi le légalisme, à savoir le respect de la loi internationale, le respect des décisions pertinentes des organisations internationales.

Enfin, le Front Polisario affirme son arabité, son africanité, son appartenance au Tiers-Monde, c'est dans ce cadre qu'il situe son combat. L'Islam demeure la valeur culturelle fondamentale. Le socialisme ne constitue qu'un projet à atteindre à long terme en matière de justice sociale, et ce depuis le 2^e Congrès de 1976.

La structure politique du Front Polisario

Le parti

Le Front Polisario est dirigé par son Comité exécutif, organe suprême du mouvement ; il est secondé par un bureau politique et des commissaires politiques dans les tâches d'encadrement politique de la société sahraouie.

Le Comité exécutif

Il se compose de 7 membres depuis le 5^e Congrès qui s'est tenu en octobre 1982. Antérieurement, il comportait 9 membres. Il est l'organe suprême, à la fois du mouvement et de la R.A.S.D., puisqu'il remplit aussi les fonctions de Conseil du Commandement de la Révolution. Le 5^e Congrès traduit une centralisation et un renforcement de l'emprise politique. Il traduit également un renforcement de l'autorité personnelle du secrétaire général qui est également chef d'État.

Le Secrétaire général, Mohammed Abdelaziz, est, depuis le 5^e Congrès, le Président de la République. Membre fondateur du Front, au même titre que le dirigeant historique El Ouali, dont il fut l'ami, il est un vétéran de la lutte armée. Stratège et homme politique, il imprime sa marque personnelle à l'orientation du mouvement. Le 5^e Congrès affirme son autorité propre sur l'ensemble du mouvement.

A ses côtés se trouve le Secrétaire général adjoint : Mohammed Lamine Ould Ahmed. Depuis le dernier Congrès il est devenu le deuxième personnage politique du mouvement. Il a bénéficié d'une promotion certaine en évinçant Bachir Mustapha Sayed de ce poste. C'est un ancien président du Conseil des ministres de la R.A.S.D. Depuis l'existence du Comité exécutif, il a toujours fait partie de ses membres. Il est un leader historique du mouvement, mais son rôle est essentiellement politique.

Les autres membres du Comité exécutif sont Mahfoud Ali Beiba, troisième personnage du Comité exécutif depuis le 5^e Congrès, il assure aussi la présidence du Conseil des ministres. Ancien ministre de l'Intérieur dans les précédents gouvernements, il

appartient également aux fondateurs du mouvement. Ibrahim Ghali Ould Mustapha est un militaire dans « l'âme », ministre de la défense sans interruption depuis la création de la R.A.S.D., il se situe au centre du dispositif politique et militaire ; en raison de l'importance que prend l'Armée de Libération Nationale dans les missions d'encadrement, son influence va croissante. Transfuge de l'armée espagnole, il a rejoint les membres fondateurs lors du

déclenchement de la lutte armée contre le colonialisme espagnol ; ses qualités de stratège et d'organisateur expliquent sa promotion dans la hiérarchie du Comité exécutif. Bachir Mustapha Sayed est l'ancien Secrétaire Général adjoint et Directeur du Bureau Politique, il a subi une légère disgrâce en 1982 ; frère de l'ancien dirigeant El Ouali, il appartient aux leaders historiques du mouvement. Ayoub Ould Lahbib, militaire de formation, appartient au



Secrétaire Général du Front Polisario : Mohammed Abdelaziz, élu au 3^e Congrès du Front Polisario

Ambassades et Représentations de la R.A.S.D.

Algérie, *Mission* ; Angola, *Ambassade* ; Autriche, *Bureau* ; Bénin, *Ambassade* ; Belgique, *Bureau* ; Cuba, *Ambassade* ; Espagne, *Bureau* ; Éthiopie, *Mission* ; France, *Bureau* ; Grande-Bretagne, *Bureau* ; Iran, *Ambassade* ; Italie, *Bureau* ; Lybie, *Mission* ; Madagascar, *Ambassade* ; Mozambique, *Ambassade* ; Panama, *Ambassade* ; Scandinavie, *Bureau* ; Suède, *Bureau* ; U.S.A., *Bureau* ; Vénézuéla, *Ambassade*.

Comité exécutif depuis le 3^e Congrès de 1976. Mohammed Lamine Ould Bouhali est entré au Comité lors du 4^e Congrès de 1978.

Le Bureau Politique

Il est composé de 25 membres depuis 1982. Il est chargé de l'encadrement politique des camps. Il est présidé par Bachir Mustapha Sayed. C'est l'instrument politique d'appoint du Comité exécutif. Parmi ses membres figurent les trois walis, les trois secrétaires généraux des organisations de masses, des membres du corps diplomatique, des représentants des syndicats, des militaires. C'est l'organe où sont représentées toutes les composantes de la société sahraouie : organisations politico-administratives et organisations socio-professionnelles.

Les commissaires politiques des wilayates sont au nombre de trois, un par wilaya. Il s'agit des walis. Nommés par le ministre de l'intérieur ils jouent un rôle clé sur le plan politique et administratif.

Sidi Ahmed Ould Mohammed Mahmoud, wali de Dakhla est un ancien président du Conseil National Sahraoui. Mansour Ould Omar, wali d'El Aioun, est membre du Conseil des ministres dès la proclamation de la R.A.S.D., il détient le portefeuille de secrétaire d'État de l'énergie et de la communication jusqu'au 3^e Congrès. Kader Taleb Omar, wali de Smara, est un jeune dirigeant politique récemment promu à ce poste.

Le poste de commissaire politique se présente comme l'aboutissement d'un cursus politique de militant dont le couronnement sera l'entrée au Comité exécutif. Les programmes d'action nationale adoptés lors des différents Congrès insistent tous sur l'importance de l'encadrement politique, sur la « conscientisation » des masses.

Le premier objectif visé par la structura-

tion du mouvement est d'assurer une cohésion idéologique et politique de la société sahraouie. Cette unité est réalisée par l'osmose qui existe entre les cadres de l'appareil politique et ceux de l'appareil administratif. Cette unité et son contrôle procèdent de la confusion entre membres du Comité exécutif et membres du Commandement de la Révolution, de la nomination des ministres par le Comité exécutif, du dédoublement de la fonction de wali : commissaire politique de la wilaya mais aussi gouverneur administratif de la province. De même l'itinéraire politique de la plupart des leaders montre qu'ils sont des vétérans ayant participé au déclenchement de la lutte armée et à la création du Front Polisario, ce qui renforce encore la cohésion politique.

Cette unité idéologique est diffusée vers la base par un ensemble de structures dont le wali constitue la pièce maîtresse.

Il convient aussi de relever la jeunesse des dirigeants politiques. Très peu d'entre eux ont dépassé la quarantaine. Toutefois, cette cohésion politique n'exclut pas l'existence de tendances même si elles demeurent très feutrées dans leur manifestation.

Les tendances

La « disgrâce » de Bachir Mustapha Sayed évincé du Secrétariat général adjoint lors du 5^e Congrès de 1982 marque la perte d'influence d'un homme ou d'une tendance. Cette perte d'influence est d'autant plus nette qu'il était également Directeur du Bureau Politique. De même, l'affirmation de la prépondérance des valeurs traditionnelles (Islam) sur les idées « socialisantes » au 3^e Congrès, réaffirmée lors du 5^e Congrès, peut être interprétée comme la prééminence d'un courant « traditionaliste » sur un courant « progressiste occidentaliste ». Le 3^e Congrès consacre

désormais l'Islam comme religion d'État, la famille comme cellule de base de la société, la généralisation des écoles coraniques à tous les niveaux, l'application stricte de la loi coranique ; en un mot, les valeurs traditionnelles prennent désormais le pas sur le socialisme qui ne devient qu'un objectif à plus lointain terme.

Lors des 1^{er} et 2^e Congrès, l'égalité sociale, la justice sociale, l'égalité entre l'homme et la femme étaient affirmées avec force ; l'objectif fondamental résidait dans le « progrès social » au niveau global et la construction du socialisme. Les dirigeants sahraouis expliquent ce ralentissement et cette référence aux valeurs traditionnelles en disant qu'il s'agit d'éviter une coupure entre une avant-garde trop progressiste, trop politisée et une base sociale encore traditionnelle et insuffisamment politisée.

Cette différence d'orientation entre les premiers Congrès et les trois derniers (1976, 1978, 1982), traduit l'existence de tendances feutrées, mais non pas celle de fractions au sein du mouvement. Mais ces divergences sont masquées par le caractère impératif de la cohésion unitaire, politique et militaire, du parti en cette phase de lutte armée. En effet, plus la cohésion idéologique est forte dans un mouvement de libération nationale, plus les tendances sont harmonisées, moins elles menaceront la réalisation du but immédiat : la conquête de l'indépendance et de la souveraineté. Très souvent, l'apparition d'une « aile militaire », son individualisation, son importance de plus en plus grande, peut présenter un danger à long terme.

Il existe bien une « aile militaire » au sein du Front Polisario, représentée au Comité exécutif par Brahim Ghali, ministre de la Défense. L'importance que pourrait revêtir cette « aile militaire », sa manifestation en tendance politique, dépend en grande partie de la cohésion idéologique du mouvement. Aussi, une cohésion idéologique est capitale pour un mouvement de libération nationale, elle permet d'éviter le divorce entre militaires et politiques, et entre tendances ayant le double caractère politique et militaire. Ce risque semble, ici, minimisé par le rôle politique actif et global joué par la population civile.

Le Front Polisario se présente davantage comme un mouvement politique que comme un véritable Front, compte tenu de la faiblesse des tendances et du degré de cohésion idéologique atteint par ce mouvement. Le mot Front traduit en effet l'existence de véritables tendances organisées et structurées ou de partis politiques, ce qui n'est pas le cas.

De même, le Front Polisario apparaît comme cohérent aussi bien dans l'application de la ligne politique issue des Congrès que dans la manière dont il est structuré. Cette cohésion est renforcée par l'intégration de plus en plus poussée de l'armée de libération nationale par le Front Polisario. Elle apparaît bien alors comme le « bras armé du mouvement ».

Amadou Seck

Gouvernement de la R.A.S.D.

- MOHAMED ABDELAZIZ : Président.
- MAHFOUD ALI-BEIBA : Premier ministre, chargé de l'Information et de la Culture.
- BRAHIM GHALI : Ministre de la Défense.
- MOHAMED LAMINE AHMED : Ministre de l'Enseignement et de l'Éducation.
- HAKIM IBRAHIM : Ministre des Affaires étrangères.
- ABDELKADER TALEB OMAR : Ministre de l'Intérieur.
- M'HAMMED ZIOU : Ministre de la Justice.
- KENTI OULD JOUDA : Ministre du Commerce.
- MOHAMED SIDATI : Secrétaire Général de la Présidence de la République.
- NAAMA JOUMANI : Ministre de la Santé.

Comité Exécutif du F.P.

- 1 — MOHAMED ABDELAZIZ, Secrétaire Général du Front Polisario et Président de la République.
- 2 — BACHIR MUSTAPHA SAYED.
- 3 — MOHAMED LAMINE AHMED.
- 4 — MAHFOUD ALI BEIBA.
- 5 — AYOUD LAHBIB.
- 6 — BRAHIM GHALI.
- 7 — MOHAMED LAMINE BOUHALI.

Réflexions sur les institutions du peuple sahraoui

par Claude Bontems

UN peuple en exode se coupe de ses racines ; un danger le guette : se transformer en une foule de réfugiés ballotée d'un pays à un autre, écartelée entre les États qui acceptent de l'accueillir, de l'assister ; une foule qui ne se voit offrir d'autre avenir que de se fondre dans les populations environnantes, d'abandonner son héritage culturel, son passé, ses traditions, pour revêtir celles des autres et perdre toute identité propre. Le sort des réfugiés du Tiers-Monde semble régi par cette loi. seuls les peuples impliqués dans un engagement politique et idéologique sous-tendu par des structures solides peuvent échapper à ce déterminisme, à condition toutefois que leur modèle idéologique inclue leur identité culturelle et permette, par l'intermédiaire des structures, d'éviter le statut de réfugié au bénéfice de celui de combattant. Le combat sera alors mené dans le double but de conquérir la dignité de peuple et de reconquérir leur pays. A l'époque contemporaine deux peuples ont su ainsi se préserver : les Palestiniens et les Sahraouis.

En 1976, le Haut Commissariat aux Réfugiés, s'interrogeant sur le sort des Sahraouis qui fuyaient leur patrie devant les troupes d'invasion, préconisait comme seule solution possible l'alternative suivante : l'intégration des Sahraouis dans les pays d'accueil, ou leur retour au pays sous domination étrangère. Dans un cas comme dans l'autre, la qualité de peuple était niée aux Sahraouis ; tout au plus acceptait-on de les considérer comme une minorité ethnique. Ces propositions, neuf années plus tard, paraissent totalement désuètes et dépourvues de toute possibilité de mise en œuvre. Le peuple sahraoui ne s'est pas coupé de ses racines. D'épreuve en épreuve, mais aussi de succès en succès, son unité s'est renforcée, structurée. Nul ne peut à l'heure actuelle, sans mauvaise foi patente, nier la réalité d'un peuple sahraoui organisé.

Il ne fait aucun doute que les institutions tiennent une place importante dans la cohésion d'un peuple. Cependant elles peuvent être perçues de deux manières dif-

férentes. Selon une première approche elles permettent de saisir une réalité contingente. A travers elles on peut appréhender la vie quotidienne — sous l'angle administratif et politique — de la population sahraouie réfugiée dans la région de Tindouf. Dès lors on pourra mesurer leur degré d'efficacité pour régir une situation exceptionnelle : l'exil ; on pourra également apprécier leur capacité mobilisatrice dans le combat pour recouvrer le territoire occupé. Dans cette perspective, l'institution joue un rôle essentiellement transitoire et conjoncturel, elle permet de faire face aux données immédiates du présent. Mais il est une seconde approche, beaucoup moins descriptive, qui consiste à s'interroger d'une manière globale sur les institutions élaborées, non plus en fonction d'une finalité immédiate, mais d'un modèle de société. Les institutions englobent-elles la totalité des composantes de la société sahraouie, intègrent-elles ce qui constitue l'originalité du peuple sahraoui, telle que les Sahraouis la conçoivent, favorisent-elles la prise de conscience collective d'un avenir plus lointain que la seule récupération d'un héritage territorial ? Dans cette seconde perspective, la valeur de l'institution ne s'apprécie pas seulement dans sa capacité à mobiliser les énergies pour la lutte d'indépendance, mais également dans sa capacité à gérer une population se définissant comme indépendante. Elle renferme le présent et le futur.

Ainsi, les institutions sahraouies doivent correspondre à un double objectif. En premier lieu, il importe de savoir dans quelle mesure elles concourent à la réalisation d'une véritable unité du peuple sahraoui. En second lieu, nous devons essayer de dégager les fonctions qu'elles s'assignent.

Les institutions et l'unité du peuple sahraoui

L'unité peut se concevoir par rapport à deux objets de référence. *Les autres* : on constitue une unité parce que l'on est dif-

férent des autres. Dans le domaine qui nous intéresse, celui des institutions sahraouies, cette unité s'exprime au niveau constitutionnel, l'État sahraoui est distinct et donc indépendant des autres États. Mais l'unité peut également se concevoir par rapport à *soi-même*, alors l'unité sahraouie va s'appréhender à travers la notion de peuple sahraoui, c'est-à-dire à travers toutes les composantes d'une même entité qui se reconnaissent dans cette entité et qui sont reconnues par cette entité.

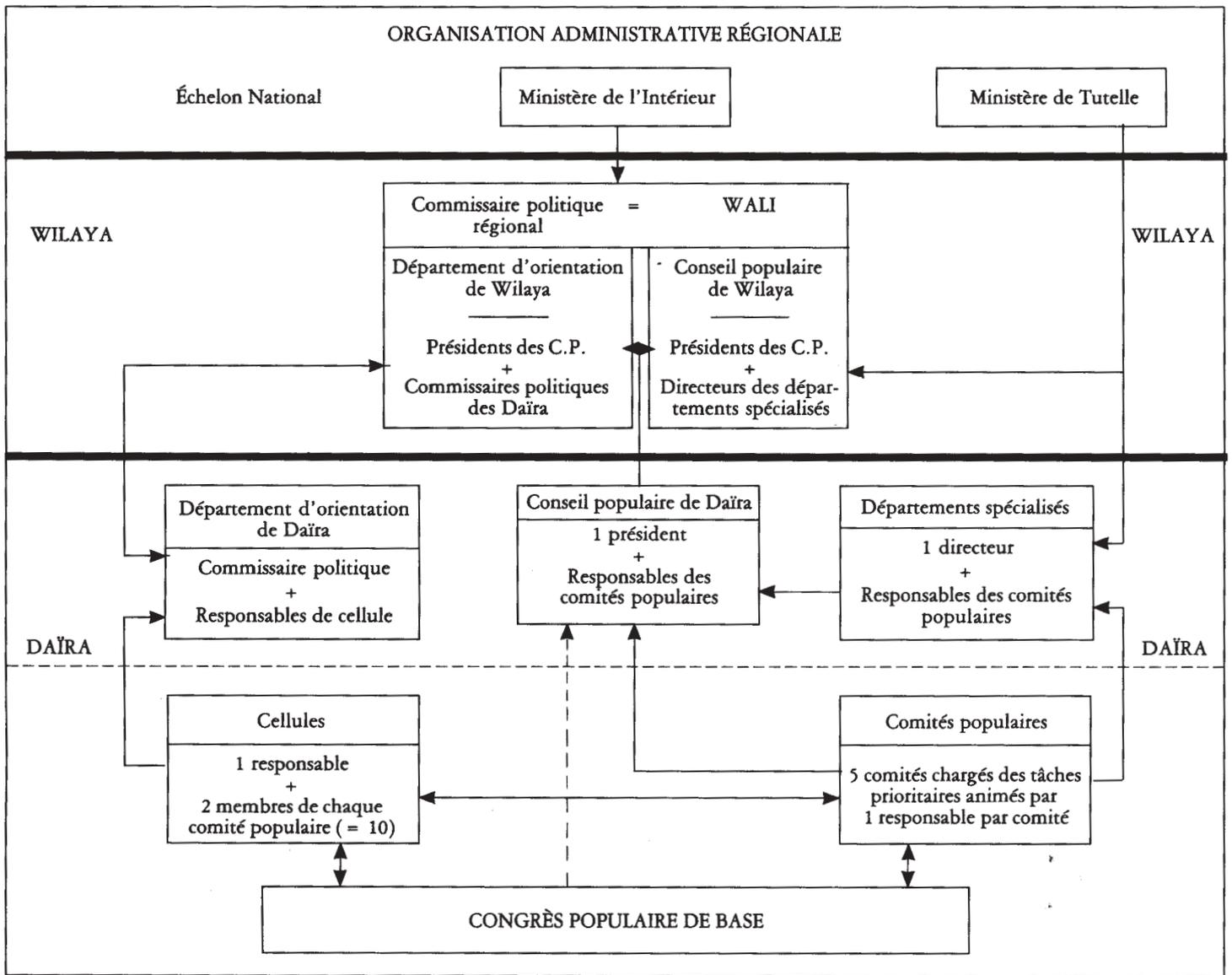
La constitution

Le peuple sahraoui s'est doté de trois constitutions successives. Chacune d'elles constitue une réponse adressée à la communauté internationale et l'affirmation de l'existence d'un peuple sahraoui structurellement organisé.

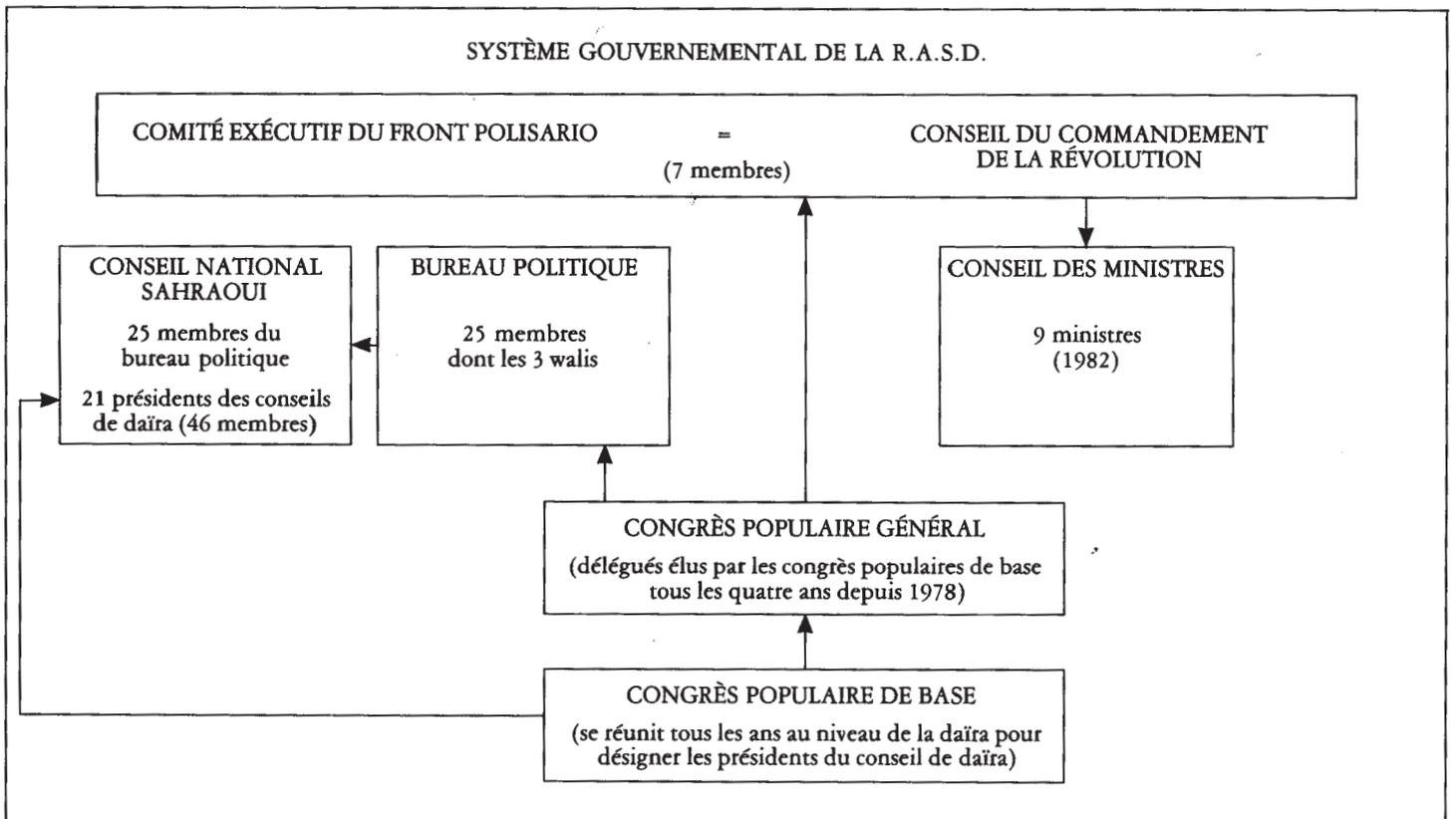
La première constitution fut proclamée dans la nuit du 27 au 28 février à Bir Lahlou. L'Espagne ayant fait savoir qu'elle quitterait le territoire du Sahara occidental avant le 26 février, les Sahraouis annoncent la création de la République Arabe Sahraouie Démocratique. Ce faisant ils opposent leur ordre constitutionnel à celui du Maroc et de la Mauritanie qui viennent de coloniser leur pays. Le texte fort bref — 18 articles — est refondu et surtout complété, quelques mois plus tard, lors du troisième congrès du Front Polisario qui se tient du 26 au 30 août 1976. La Constitution s'est étoffée, désormais elle comprend 31 articles. Après son admission à l'O.U.A., la R.A.S.D. est obligée d'adapter ses structures en fonction de celles de l'organisation africaine régionale, c'est ce qui explique la troisième réforme constitutionnelle adoptée lors du cinquième congrès qui s'est déroulé du 12 au 16 octobre 1982. Désormais le texte comporte 33 articles. C'est à partir de ce dernier texte que nous allons essayer de présenter les structures constitutionnelles de la R.A.S.D.

La Constitution comporte deux parties distinctes. La première énonce l'ensemble des principes généraux qui régissent la

ORGANISATION ADMINISTRATIVE RÉGIONALE



SYSTÈME GOUVERNEMENTAL DE LA R.A.S.D.



R.A.S.D. La seconde décrit les principaux rouages institutionnels de gouvernement. Les principes généraux situent la R.A.S.D. dans l'ordre international. Les institutions gouvernementales lui permettent de s'insérer dans un système démocratique et de s'individualiser par rapport aux autres États.

Les principes

En se définissant par rapport à son peuple : arabe, africain, musulman et tiers-mondiste, la R.A.S.D. indique dans quel camp elle entend se ranger. Elle ne se donne pas comme modèle la société occidentale, elle se rattache à quatre ensembles géographiques et politiques en même temps qu'elle confère à ces concepts la valeur de composantes ethnique, géographique, religieuse et économique. L'arabité lui donne un passé historique, une langue, une tradition (communs aux autres pays arabes) qui forment une partie de son héritage culturel. L'africanité la rattache à un ensemble continental qui doit réaliser son unité en sauvegardant, par l'unité, son indépendance face à une seconde volonté d'hégémonie coloniale du monde occidental. Être musulman c'est se reconnaître dans un héritage culturel et religieux commun à d'autres peuples, mais c'est aussi adhérer à un ensemble de valeurs qui ont permis dans un passé récent à des peuples jadis colonisés de sauvegarder leur identité et de reconquérir leur indépendance. Enfin, l'appartenance au Tiers-Monde montre que le peuple sahraoui se reconnaît comme partie prenante au conflit qui oppose les pays en voie de développement à ceux qui ont réalisé leur développement et qui entendent imposer leur ordre économique au reste de l'humanité.

En se solidarisant ainsi avec ces quatre cercles toujours plus larges, le Front Polisario n'effectue pas une simple opération intellectuelle, à savoir que la lutte qu'il mène est la lutte de tous les pays du Tiers-Monde en quête d'indépendance réelle. L'identification revêt également un caractère structurel, c'est-à-dire qu'elle doit déboucher sur la construction institutionnalisée d'ensembles homogènes, excluant de ce fait certaines contradictions apparentes. Ainsi, la contradiction entre l'arabité et l'africanité transite par l'unité maghrébine : « *La recherche de l'unité des peuples du Maghreb arabe constitue une étape vers l'unité arabe et africaine...* »

Les structures

La R.A.S.D. s'individualise au sein de ces ensembles géographiques par ses institutions propres. Celles-ci se caractérisent par une étroite imbrication de l'appareil idéologique (le Front Polisario) et de l'appareil étatique. Cette particularité est quelque peu occultée par une présentation formelle qui emprunte son expression au vocabulaire politique européen, comme s'il était seul à fournir un label de démocratie. Nous retrouvons la triologie classique du pouvoir exécutif, du pouvoir législatif et du pouvoir judiciaire. Cette énumération présente un caractère mécanique et parfois



superficiel (le même que dans le monde occidental) comme si nous étions en présence d'un discours tourné vers l'extérieur. Il ne rend pas compte de l'originalité des structures constitutionnelles sahraouies.

Tous les quatre ans, l'ensemble de la population sahraouie se réunit en Congrès Populaire de Base et désigne des représentants qui vont constituer le Congrès Populaire National. Ce dernier élit les sept membres de l'organe suprême de la R.A.S.D. : le Conseil du Commandement de la Révolution, ainsi que les vingt-cinq membres du Bureau Politique du Front Polisario. C'est à partir de cette double élection par la population que vont s'articuler tous les rouages constitutionnels de la R.A.S.D. : pouvoir de direction, pouvoir législatif, pouvoir judiciaire.

Le pouvoir de direction est assumé par le Conseil du Commandement de la Révolution qui, jusqu'au recouvrement total de la souveraineté, se confond avec le Comité exécutif du Front Polisario. Nous rencontrons ici l'imbrication entre l'appareil idéologique et l'appareil étatique, imbrication rendue nécessaire pour le maintien d'une

unité totale de la population. Depuis 1982, le Secrétaire général du Front Polisario est également le Chef de l'État. La compétence du Conseil du Commandement de la Révolution est quasi totale, en effet : « *Il a compétence pour les affaires de souveraineté et de législation, il fixe la politique générale de l'État.* » Émanation du peuple, le Conseil assure l'unité idéologique et étatique de la société sahraouie ; il le fait en respectant le programme national adopté lors du Congrès qui l'élit.

Dans ses attributions entre également la nomination des neuf ministres. Ces derniers remplissent davantage une fonction technique, la mise en œuvre des décisions du Conseil du Commandement, qu'ils n'exercent un pouvoir politique.

Présenté comme incarnant le pouvoir législatif — ce qu'au demeurant il n'est pas car il ne détient pas le pouvoir de voter la loi — le Conseil national sahraoui tient une place très particulière. Entièrement composé de membres élus : les 25 membres du Bureau Politique et les vingt et un présidents des conseils de camps (*daira*), il apparaît comme le creuset où viennent se fondre



les aspirations de la population et les incitations du Comité exécutif du Front Polisario. C'est à son niveau que s'effectue la rencontre entre le discours idéologique général et les contingences de la vie quotidienne du peuple sahraoui.

Le pouvoir judiciaire, qui n'est pas un pouvoir, occupe une place importante dans la Constitution et joue un rôle très modeste dans la réalité. Auprès de chaque camp (*daira*) il existe un tribunal et une Cour d'appel au niveau des trois grandes entités administratives : les *wilayate* ; enfin, à l'échelon national, on trouve une Cour suprême. L'activité judiciaire paraît être des plus réduites, les petits litiges sont réglés au niveau de chaque camp selon des procédures qui rappellent l'arbitrage traditionnel et il ne semble pas exister de grandes causes nécessitant la mise en branle d'un appareil étatique lourd et solennel. De même, il existe une Cour de sûreté de l'État qui devrait intervenir dans l'hypothèse de la création de mouvements politiques dissidents. Elle n'a jamais fonctionné. Cette inactivité de l'appareil judiciaire montre que la population sahraouie vit

selon un mode qui procède d'un consensus général.

Cet ensemble d'institutions permet à la R.A.S.D. de se démarquer par rapport à son entourage international. Il marque à la fois les points de convergence : Maghreb, arabité, africanité, Tiers-Monde, mais aussi il individualise étatiquement le peuple sahraoui. Il reste à se demander, dans une perspective beaucoup plus culturelle et sociale, quelles sont les limites de cette individualisation.

Le peuple

L'expression peuple sahraoui ne désigne pas seulement la partie de la population installée dans la région proche de Tindouf. C'est l'ensemble des Sahraouis qui est englobé sous ce terme. Cette volonté de représenter le peuple sahraoui dans son ensemble préexiste à l'exode. Le second Congrès du Front Polisario qui se tint du 25 au 31 mai 1974 insiste sur « *le retour des exilés politiques parmi les habitants authentiques...* », c'est-à-dire, avant même l'exode de 1975-76, le Front Polisario, con-

cevait la population sahraouie comme un peuple unitaire, réunissant tous les Sahraouis vivant sur le territoire du Sahara occidental et également ceux qui avaient trouvé asile dans les pays voisins après les opérations « Écouvillon » et « Ouragan » et les mesures de répression espagnoles. Après l'exode de 1975-76, les données du problème demeurent identiques, mais avec une inversion de signe. Le peuple sahraoui comprend non seulement les habitants qui ont trouvé refuge dans la région proche de Tindouf, mais également les authentiques Sahraouis qui sont demeurés dans les territoires occupés sous administration marocaine.

Cette démarche a été fermement exposée dans le programme d'action national général adopté lors du cinquième Congrès en octobre 1982 : « *Lier les masses dans les zones occupées et ailleurs à la marche de notre peuple par le biais de l'organisation politique.* » Aucune distinction n'est effectuée au niveau du discours politique entre ces deux composantes de la société sahraouie : « *Une partie du territoire de la République Arabe Sahraouie Démocratique souffre encore de l'occupation marocaine. Dans cette région, la résistance des Sahraouis est admirable. Elle rejoint, par son endurance et par sa persévérance le combat du peuple sahraoui tout entier... Cette résistance s'exprime jusque dans le quotidien même de la vie de tous les jours... Les Sahraouis tiennent d'abord à préserver leur culture, leur manière d'être, en s'y attachant fermement.* » Ces quelques lignes (extraites de *La République Arabe Sahraouie Démocratique, passé et présent*, 1985, p. 53 et 54) montrent qu'il n'existe pas deux peuples sahraouis, mais un seul peuple défini par sa culture et ses traditions qui mène le même combat sur deux fronts différents.

Cette volonté d'enracinement d'un seul peuple sahraoui dans son passé, dans son cadre de vie traditionnel, transparait également dans la dénomination des camps de réfugiés. Les camps constituent trois grands ensembles — les *wilayate* — qui portent le nom d'une des principales agglomérations du Sahara occidental : El Aïoun, Smara, Dakhla. Chaque camp — *daira* — au nombre de vingt-et-un, a reçu le nom d'une ville du Sahara occidental : Bou Craâ, Guelta Zemmour, Amgala, Bir Lahlou, Haouza, Mahbès, La Guëra, etc. Nous sommes donc confrontés par delà l'exode, à la volonté de renforcer le lien qui unit les Sahraouis exilés à leur ville d'origine. Une interpénétration se réalise de façon constante entre la *daira* et la ville du même nom qui existe au Sahara occidental. Le passage entre le passé qui doit revivre dans le futur et le présent ne procède pas seulement d'un simple jeu toponymique, mais il s'effectue également par l'enseignement : le jeune Sahraoui qui habite la *wilaya* d'El Aïoun, apprendra à l'école à connaître la ville d'El Aïoun, celle qui doit redevenir la sienne.

Comme pour marquer l'intangibilité de ce lien entre le passé et le présent, la réalité de l'appartenance non seulement au territoire du Sahara occidental, mais aussi à une région bien déterminée de ce terri-

toire, le baptême des *dairate* et des *wilayate* n'a donné lieu à aucune manifestation, à aucun texte officiel. Tout se passa comme si un simple décalage s'était produit dans l'espace, décalage que l'indépendance devrait effacer.

Un dernier exemple de l'unité du peuple sahraoui peut être emprunté à l'une des lignes directrices du Front Polisario : la satisfaction de l'ensemble des besoins formels du peuple sahraoui. Depuis 1974, chaque Congrès du Front Polisario a été marqué par la publication d'un programme d'action national général. Chaque programme détermine les buts qui doivent être atteints à long et à court terme. Il est intéressant de noter que le programme pour le long terme, définitivement fixé lors du Congrès de 1978, s'adresse à l'ensemble de la population sahraouie. Il constitue la Charte de la société sahraouie devenue indépendante et souveraine et il ne contient aucune exclusive.

Ainsi le système constitutionnel sahraoui préfigure celui qui sera mis en œuvre le moment de l'indépendance territoriale venu. Si certaines dispositions sont conçues comme transitoires, d'autres constituent les fondements de la société selon une vision permanente et elles doivent s'appliquer à l'ensemble de la population.

La finalité des institutions de la R.A.S.D.

L'une des originalités de la démarche sahraouie réside dans le fait que la reconquête de la souveraineté contre le Maroc n'a pas été privilégiée par rapport à l'objectif plus ambitieux de la construction d'une société réellement indépendante. L'édification nationale n'est pas sacrifiée à l'effort militaire. Le développement de la société ne peut que favoriser le succès militaire : « Certains mouvements de libération consacrent leurs efforts essentiellement à la lutte armée... pour se vouer ensuite à des tâches d'édification nationale... Le Front Polisario a posé les premières bases de la société sahraouie indépendante en tant que mission stratégique de la lutte de libération nationale partant de la conception que l'œuvre d'un peuple consiste non seulement à créer une force militaire mais aussi une société civilisée qui crée et évolue constamment vers des formes et des conditions de vie matérielles et morales supérieures » (*Sahara Libre*, 15 juin 1982, p.10). La lutte contre l'occupant, qu'il soit espagnol ou marocain, ne doit pas être dissociée de la lutte plus générale menée par tous les États du Tiers-Monde pour accéder à la pleine et totale indépendance politique, économique et culturelle. La réussite, dans l'un et l'autre cas, est liée à la création d'une société parfaitement homogène et consciente de sa cohésion.

Les institutions élaborées par le Front Polisario correspondent à cette volonté d'homogénéisation de la société sahraouie, et ce sur un triple plan : celui de la cohésion politique (Conseils populaires de *daira* et de *wilaya*) ; celui de la cohésion idéologique (Départements d'orientation de *daira* et de *wilaya*) celui de la cohésion économi-

que (comités populaires et départements spécialisés).

La cohésion politique

Nous avons déjà fait remarquer que la société sahraouie réfugiée dans la région de Tindouf était regroupée en vingt-et-un camps appelés *dairate*, que les camps étaient regroupés en trois grandes entités administratives ou *wilayate*. Nous avons également noté que ces structures n'avaient fait l'objet d'aucune mesure formelle ; en effet, il n'existe aucune loi, aucun texte réglementaire qui a fixé cette organisation. Elle apparaît comme la reproduction volontaire d'un modèle plus ancien correspondant aux besoins de la société sahraouie et qui est appelé à évoluer au rythme des modifications qui affecteraient cette même société. Nous sommes donc en présence d'un système qui n'est ni imposé, ni figé, mais qui, qui simplement, s'autorégule.

Tous les ans la population de chaque *daira* se réunit en Congrès populaire de base. A cette occasion elle désigne le Conseil populaire de la *daira*, ainsi que le président de ce conseil. En fait, les membres du Conseil populaire de la *daira* sont également les responsables des Comités populaires, organismes que nous évoquerons plus loin. Il n'existe donc pas une individualisation du pouvoir politique ; le personnel du Conseil populaire de *daira* occupe d'autres fonctions de responsabilités dans les autres secteurs d'activité des camps. Le Conseil populaire de la *daira* apparaît donc comme le lieu privilégié où se réalise l'harmonisation des grandes fonctions de production telles qu'elles sont définies par les Sahraouis.

Au niveau de la *wilaya* nous retrouvons une grande partie du personnel politico-administratif des *dairate*. En effet, pour chaque *wilaya* il existe un Conseil populaire de *wilaya* composé des présidents des Conseils populaires de *daira* ainsi que des directeurs des départements spécialisés. Le seul personnage qui n'exerce aucune fonction au sein d'une *daira* est le *wali* (préfet ou gouverneur) qui préside le Conseil populaire de la *wilaya* et est désigné par le ministre de l'Intérieur parmi les membres du Bureau politique du Front Polisario. De par sa composition, le Conseil populaire de *wilaya* ne constitue pas un organisme hiérarchiquement supérieur aux Conseils populaires de *daira*, mais, beaucoup plus, un mécanisme d'harmonisation entre les différents camps qui composent la *wilaya*. Le pouvoir de tutelle s'incarne dans la personne du *wali*, mais ce dernier est obligé de prendre en compte les avis émanant des membres du conseil.

La cohésion idéologique

La conscientisation des masses, le façonnement des cadres, sont autant de tâches prioritaires que la R.A.S.D. s'est assignée au cours de ses divers congrès. Engagé dans une lutte de décolonisation, le peuple sahraoui a besoin de mobiliser toutes ses énergies pour faire face aussi bien aux exigences militaires qu'à celles de l'édification de sa société. Numériquement très inférieur à

son adversaire, il ne peut accepter l'apparition de mouvements dissidents, il doit veiller au maintien d'un consensus unanime. Dans ce contexte, l'appareil idéologique et son mode de fonctionnement acquièrent toute leur importance et leur signification.

L'ensemble de la population de chaque *daira* est réparti en cellules d'une dizaine de membres (théoriquement à raison de deux membres pour chacun des cinq Comités populaires). Chaque cellule désigne son responsable qui sera chargé de l'animation du groupe. La cohésion entre toutes les cellules est réalisée par le Département d'orientation de la *daira*. Cet organisme rassemble tous les responsables des cellules autour d'un commissaire politique désigné par le ministre de l'Intérieur. Il existe dans chaque *wilaya* un Département d'orientation de *wilaya* qui réunit tous les commissaires politiques des *dairate*, ainsi que les présidents des Conseils populaires des *dairate* ; il est présidé par le *wali* qui tient le rôle de commissaire politique de la *wilaya*. C'est le *wali* qui effectue la liaison entre le plan régional et le plan national en sa qualité de membre du Bureau politique du Front Polisario.

Cette organisation très structurée permet de maintenir une forte unité idéologique, en même temps que, par le jeu de l'élection des responsables de cellules, elle favorise l'expression des aspirations de la population. La prise de conscience de l'ensemble de la population sahraouie installée dans la région de Tindouf se développe de façon globale par la participation de tous les Sahraouis ; l'unité, elle, est impulsée par le Bureau politique en relation avec les manifestations de la population. Il est cependant à constater que ce système ne peut s'appliquer à la population sahraouie demeurée dans les territoires sous domination marocaine. Cette dernière est organisée sur un modèle clandestin propre à tous les peuples en résistance et subissant une oppression étrangère. Elle participe à ce mouvement d'unification et d'édification nationale, d'une part en menant le combat sur son propre front, d'autre part en étant tenue informée des réalisations obtenues par la population installée dans la région de Tindouf.

La cohésion économique

L'un des maîtres mots des dirigeants sahraouis est celui d'autosuffisance. Déjà perceptible dans le Programme national de 1976, ce principe est expressément affirmé dans celui de 1978 : l'autosuffisance est une des conditions, dès le court terme, de l'accession à une indépendance effective. Elle revêt une importance d'autant plus grande que la population est, en grande partie, en situation d'exil dans une région désertique. Ici encore, son accomplissement suppose la mobilisation de toute la population, non seulement sur un plan quantitatif, c'est-à-dire pour qu'elle atteigne dans les plus brefs délais un seuil de production suffisant, mais aussi pour lui insuffler l'idée que ce résultat est possible et qu'à travers lui le peuple sahraoui participe au mouvement de libération et d'indépendance.

La *daira* constitue le cadre privilégié de la réalisation de l'autosuffisance. La population de chaque camp est répartie dans cinq groupes de Comités populaires. Chaque Comité se voit affecter une tâche estimée prioritaire : le Comité populaire de l'éducation s'occupe de l'alphabétisation de la population et du fonctionnement de l'appareil éducatif ; le Comité populaire de la santé sensibilise la population aux nécessités de l'hygiène et gère les centres de soins ; le Comité populaire des affaires sociales connaît des petits différends procédant de la vie quotidienne ainsi que de l'état civil et des litiges familiaux, son existence explique le rôle modeste joué par l'appareil judiciaire étatique ; le Comité populaire de l'approvisionnement répartit les denrées alimentaires et les différents produits entre les membres de la communauté, il gère également les dépôts et les réserves ; le Comité populaire de l'industrie artisanale administre les ateliers de production fabriquant les objets de première nécessité. Chaque Comité désigne son responsable qui est un membre du Conseil populaire de *daira*. Au niveau de la *daira* tous les comités qui assument une même fonction sont rassemblés dans des départements spécialisés où siègent les responsables. Le Département est animé par un directeur désigné par le ministre de tutelle : ministre de la santé pour le Directeur du Département spécialisé de la santé, etc. Il n'existe pas d'organisme spécialisé au sein de la *wilaya*, mais une fusion de l'appareil politique et de l'appareil économique. En effet, le conseil populaire de *wilaya* est composé des présidents des Conseils populaires et des directeurs des départements spécialisés.

ELLES sont, schématiquement présentées, les institutions dont le peuple sahraoui s'est doté. Elles appellent, en conclusion, quelques remarques. Les institutions sahraouies n'effectuent aucun partage fonctionnel de la population. Elles s'adressent à la totalité du peuple sahraoui, elles associent tous les Sahraouis à l'ensemble des tâches considérées comme fondamentales : sensibilisation et mobilisation idéologique ; participation à la vie politique et aux activités économiques prioritaires. Certes, dans le court terme, elles s'adressent davantage à la population installée dans la région de Tindouf, mais les Sahraouis demeurés dans les territoires sous domination marocaine n'en sont pas exclus. Leur prise en compte, leur participation sont constamment évoquées ; tous les efforts doivent être entrepris afin qu'ils soient associés de la manière la plus étroite possible à l'œuvre d'édification nationale.

Les structures mises en place dessinent quatre niveaux différents de participation et de décision. Deux niveaux apparaissent dans le cadre de la *daira*, le troisième se situe au stade de la *wilaya*, le quatrième est à l'échelon national. A la base, par les congrès populaires, par la vie des cellules et des Comités populaires, toute la population est associée aux trois fonctions principales : politico-administrative, idéologique et économique. Les élus coordonnent cet ensemble d'activités dans le cadre des Conseils populaires, des départements d'orientation et des départements spécialisés de *daira*. Les

responsables de ces trois organes de coordination participent aux structures de la *wilaya*. Enfin, *walis* et présidents des Conseils de *daira* se retrouvent, à l'échelon national au sein du Conseil national sahraoui. Les autres membres des institutions (Bureau politique et Conseil du Commandement) sont directement élus par la population. Ainsi, non seulement il existe une étroite symbiose entre l'appareil politique et l'appareil idéologique, mais également une association de représentants immédiats de la population à tous les organes de décision quel que soit leur niveau.

Enfin, il reste à remarquer que cette organisation est de type civil. Les structures militaires sont loin d'être négligées, bien au contraire, mais elles n'apparaissent pas en tant que telles dans l'organisation administrative et politique de la R.A.S.D. Le primat, malgré l'état de guerre permanente, revient à l'élément civil. L'armée n'occupe aucune place dans les institutions que nous venons de retracer ; sans doute parce que le combat mené par les uns et par les autres est un même combat pour obtenir une véritable indépendance.

Claude Bontems



Les 61 pays reconnaissant la R.A.S.D. (avril 1985)

Pays	Années	1976 (10 pays)	1977 (1 pays)	1978 (5 pays)	1979 (17 pays)	1980 (12 pays)	1981 (5 pays)	1982 (4 pays)	1983 (1 pays)	1984 (5 pays)	1985
Afrique (30 pays)		Madagascar (28-2) Burundi (29-2) Algérie (6-3) Bénin (9-3) Angola (9-3) Mozambique (11-3) Guinée-Bissau (13-3) Togo (15-3) Rwanda (30-3)	Seychelles (25-10)	Congo (3-6) Sao Tomé et Príncipe (20-6) Tanzanie (9-11)	Éthiopie (24-2) Cap-Vert (4-7) Ghana (24-8) Ouganda (6-9) Lesotho (9-10) Zambie (12-10)	Sierra Léone (27-3) Libye (15-4) Swaziland (28-4) Botswana (14-5) Zimbabwe (3-7) Tchad (4-7) Mali (4-7)		Ile Maurice (16-7)		Mauritanie (27-2) Burkina-Fasso (4-3) Nigéria (11-11)	
Asie (8 pays)		Corée du Nord (15-3)		Yémen du Sud (2-2)	Vietnam (2-3) Cambodge (10-4) Laos (9-5) Afghanistan (23-5)	Iran (27-2) Syrie (15-4)					
Amérique latine (16 pays)				Panama (22-6)	Grenade (24-8) Guyana (1-9) Dominique (1-9) Sainte-Lucie (1-9) Jamaïque (4-9) Nicaragua (6-9) Mexique (8-9)	Cuba (20-1) Costa-Rica (30-10)		Bolivie (17-12) Surinam (21-8) Vénézuéla (3-8)	Equateur (14-11)	Pérou (14-8)	Colombie (27-2)
Océanie (6 pays)						Vanuatu (26-11)					
Europe (1 pays)											Yougoslavie (28-11)

Réflexions sur la culture sahraouie

par *Biancamaria Scarcia Amoretti**

L'IDENTITÉ culturelle d'un peuple peut s'appréhender de deux manières différentes. La première consiste à parcourir les diverses étapes traversées par ce peuple afin d'en dégager une continuité reliant le passé au présent. Dans le cas qui retient notre attention, à savoir celui du peuple sahraoui, cette approche nous conduit à mettre, par exemple, en évidence le fait que tous les Sahraouis parlent l'arabe avec une variante locale : la *hasaniyya*. De cela on peut en déduire qu'un amalgame, qui remonte loin dans le temps, s'est effectué entre les différentes composantes ethno-linguistiques de la société sahraouie, arabes et berbères en particulier. Cet amalgame peut être considéré comme l'une des manifestations du processus de formation nationale qui trouve son point d'aboutissement dans les années soixante-dix.

De la même manière, avec certes une plus grande difficulté qu'en ce qui concerne la langue, mais avec une plausibilité suffisante, on pourrait montrer qu'à travers l'Islam vécu dans sa dimension religieuse tant individuelle que collective, les Sahraouis ont maintenu ou créé certaines institutions sociales qui leur sont propres. Celles-ci leur ont permis, dans le passé, de se différencier des peuples voisins, encore que tous procèdent des mêmes prémisses (rôle atypique de l'esclavage ; dédoublement des formes d'agrégation : tribu et *tariqa* ; réponse à l'appel du *jihâd* ; etc.). De nos jours, et si la nécessité s'en fait sentir, ces institutions peuvent être invoquées — toujours dans notre domaine de l'exemple — pour édifier une solidarité à l'échelle nationale.

Si par « culture » on entend suggérer quelque chose de plus structurel que

la religion ou la langue, on pourrait alors dans cette même perspective analyser les moyens que les Sahraouis ont mis en œuvre, au cours des siècles, pour survivre dans le désert, sans pour autant renoncer à intégrer, le cas échéant, la fraction de leur société qui, le long de la côte atlantique, a toujours vécu selon un mode sédentaire.

Mais il existe une seconde manière d'aborder le problème, qui, d'un point de vue politique, débouche sur de tout autres résultats. Au lieu de « reconstruire » le passé en fonction du présent, on peut prendre comme point de départ le présent — qui se laisse moins aisément mystifier — et découvrir à travers lui le passé. Cette découverte du passé va s'effectuer dans un sens très précis, c'est-à-dire à travers la vision que les Sahraouis en ont eux-mêmes. Il s'agit bien évidemment d'une vision à la fois collective et subjective, mais c'est la seule, à notre avis, qui garantisse une lecture politique exacte de leur prise de conscience nationale, en ce sens qu'elle exclut *a priori* le recours à des catégories d'analyse qui, sous une forme ou sous une autre, se révéleraient être eurocentristes, coloniales ou tout simplement insuffisantes pour donner une représentation de la réalité « autre ».

Dans cette perspective, je voudrais reprendre ici le passage d'une conversation que j'avais eue avec des poètes sahraouis, il y a de cela deux ans lors d'un séjour au Sahara occidental. Il s'agit de l'interprétation, donnée de l'intérieur, d'un des éléments de l'identité culturelle sahraouie que nous avons déjà évoqué, mais selon une autre approche : l'arabité.

Être ou se sentir arabe entre certes dans la définition que le peuple sahraoui se donne de lui-même ; mais la

signification culturelle et politique de cette présentation est très différente selon qu'on la considère comme le résultat d'une série d'événements historiques ou, au contraire, selon qu'on la prend comme une donnée actuelle, c'est-à-dire comme le résultat d'un choix. Choisir d'être arabe signifie alors décider de faire partie intégrante d'un monde qui est « autre » par rapport à l'Europe et qui, en raison de sa diversité, ne cherchera pas et ne trouvera pas son modèle en Occident. Ceci, au demeurant, constitue l'un des fondements d'un véritable non-alignement tel que les Sahraouis le théorisent et le vivent. Ceci signifie également, et c'est encore plus important, que les Sahraouis ont effectué ce choix en fonction des masses qui parlent arabe et qui, grâce à l'arabe, retrouvent — peu importe que ce soit de façon mythique — une lointaine patrie qui les coagule en leur fournissant une seule et unique racine. Le problème de la dichotomie entre arabe dialectal et arabe littéraire se pose ici en d'autres termes qu'ailleurs. Il n'apparaît pas comme une contradiction. L'arabe littéraire permet aux Sahraouis de communiquer au-delà de leurs propres confins ; la *hasaniyya* représente leur spécificité, elle leur permet de s'affirmer comme Arabes, mais surtout comme Sahraouis.

Là encore, c'est le choix politique qui, d'un point de vue opérationnel, permet de résoudre ce qui, ailleurs, est ressenti comme une contradiction. Si se cultiver engendre une implication politique, tout devient simple : d'un côté il y aura une alphabétisation poussée en arabe littéraire, de l'autre on trouvera un usage « cultivé » de la *hasaniyya*. La poésie en est la meilleure illustration.

Parce qu'elle est politiquement au service des masses, la poésie sahraouie s'exprime surtout en dialectal. Ceci ne signifie nullement un rejet de la tradition. Bien au contraire. La poésie conserve le rôle qui a été traditionnellement le sien dans le monde arabo-islamique. Elle est un patrimoine commun et non pas l'apanage d'une certaine élite ou d'une couche sociale privilégiée. Le poète, comme par le passé, remplit une mission de transmission d'un patrimoine d'idées et de valeurs, en même temps qu'il se fait l'interprète des changements idéaux et/ou idéologiques qui, bien souvent ne sont pas encore effectifs, mais simplement pressentis. Dans ce sens, comme par le passé, il est un combattant, c'est-à-dire qu'il est utile au milieu social car il accomplit une tâche irremplaçable. C'est ainsi que l'on voit le passé et qu'on le redécouvre dans le présent. La (ou les) nouveauté(s) indiquent une modification du contexte, mais non pas que nous sommes en présence d'un changement absolument occasionnel ou d'une manipulation. Il est vrai qu'autrefois c'était un honneur pour un poète que d'écrire en arabe littéraire et d'être loué pour sa maîtrise de la grammaire arabe. Aujourd'hui, le poète sahraoui préfère écrire en *hasamiyya*, et son ambition est davantage de parvenir à exprimer en dialectal tout ce que l'arabe littéraire permettait, y compris les jeux de mots et les figures de rhétorique, ou encore, de transposer dans un système poétique fondé sur la rime et l'accentuation comme l'est souvent la poésie dialectale, le système de la poésie classique qui repose sur le nombre de syllabes et sur la métrique.

Si l'on devait évoquer le contenu de la poésie, la tâche serait plus aisée. Aujourd'hui on chante la lutte, on chante les valeurs du peuple. Mais, avec un amour infini on s'efforce de retrouver dans sa propre mémoire les poèmes des anciens, des pères ; pour les conserver, pour démontrer que l'on a toujours existé, surtout pour se dire à soi-même et au monde que la lutte est une nécessité et non pas un but, que l'amour, la nature, la terre qu'on continue de chanter, constituent le lien le plus authentique entre le passé et le présent.

Biancamaria Scarcia Amoretti

Des écoles dans le désert

par Régine Villemont

L'ENSEIGNEMENT tient en R.A.S.D. une place considérable. Ses responsables revendiquent à juste titre, en ce domaine, de grands succès. Succès qui s'expliquent par une forte mobilisation transformant l'acte individuel d'apprendre en devoir patriotique et par le grand pragmatisme des dirigeants qui ont à chaque étape ajusté leurs principes aux moyens disponibles tout en prévoyant le long terme par une politique systématique de formation d'enseignants.

L'organigramme du système d'enseignement permet de mieux appréhender l'ensemble (cf. tableau joint). Il n'est pas inutile de rappeler que ces écoles ont été mises sur pieds à marche forcée, et ont permis, en 9 ans, la scolarisation, avec les seuls enseignants sahraouis, de l'ensemble des enfants et l'alphabétisation d'une bonne partie des adultes. L'utilisation du crayon et du livre étant dans ce contexte historique aussi impérieux que celle du fusil.

Au-delà de cet organisme, des aspects originaux liés à la nature particulière d'un État en guerre depuis 9 ans se développant hors de son territoire, et à son passé, retiennent l'attention.

Les écoles sont étroitement associées à la vie sociale des habitants ce qui correspond chez les dirigeants à un grand pragmatisme et à une volonté politique d'associer les Sahraouis à la vie collective et de favoriser la transformation des manières de penser.

Par exemple, dans les écoles de daïras, le nombre des enfants (2 000 à Haoussa pour 21 classes et une soixantaine d'enseignants) impose d'organiser la scolarité en deux équipes. Les uns venant à l'école le matin les autres l'après-midi. Cette difficulté est contournée en faisant appel aux mamans des comités éducation, chargées de surveiller l'assiduité et les devoirs des élèves libérés de cours le matin ou le soir.

Dans l'école du 27 février, les femmes qui viennent pour 6 mois, un ou

deux ans suivre des cours pour devenir institutrices, couturières ou pour une mise à niveau culturelle, sont prises en charge avec leurs enfants et quelquefois partie de leur parenté. Ce système permettant à toutes les femmes quelle que soit leur situation de suivre ces cours et permettant à leur entourage de se frotter à de nouvelles formes de penser, de réagir.

Les écoles-internats (12 octobre, 27 février) ouvertes aux adolescents et aux adultes, mieux équipées en matériel pour la formation à des métiers particuliers (machines à coudre, travail du bois, du fer), disposant de locaux en dur, sont devenues des unités de production (par exemple fabrication de vêtements).

L'organisation des études est très rigoureuse, assurant à la fois une instruction solide strictement contrôlée, un entraînement physique et sportif, une formation sociale. Ces jeunes apprennent à vivre au sein d'un peuple uni dans une stricte égalité garçons/filles. Ils apprennent surtout que le travail scolaire a un double sens, individuel et collectif. Être bon élève signifie être bon patriote, lourde responsabilité que les enfants semblent assumer avec sérénité, portés par la volonté de revoir leur pays. Sérénité et humeur, en témoigne ce texte pris dans le journal mural de l'école du 9 juin !

Exigeants avec leurs élèves les enseignants semblent l'être avec eux-mêmes ! préparation commune et concertée des leçons, recyclage systématique pendant les vacances (cf. art S. Libre).

École d'un peuple en lutte, l'école sahraouie construit aujourd'hui les bases matérielles et intellectuelles d'un État et d'une société nouvelle. L'indépendance permettra alors en l'ouvrant davantage au grand large des idées, de faire s'épanouir tout ce qui a été semé et récolté pendant les années de guerre.

Régine Villemont

* Professeur d'islamologie à l'Université de Rome, responsable du Groupe d'Études et de Travail pour le Peuple Sahraoui (Fondation Internationale Lelio Basso).

La santé : une préoccupation majeure

par Frank Piquet

LA plus grande partie de la population civile sahraouie, environ 150 000 personnes, vit dans la région frontalière, à Tindouf, aux confins du Sud-Ouest algérien, du Maroc et du territoire du Sahara occidental. Sous la direction du Front Polisario, cette population a réussi à s'organiser d'une façon remarquable, malgré l'extrême difficulté des conditions matérielles et morales dans lesquelles elle s'est trouvée depuis neuf ans, après avoir été contraire au départ en catastrophe et à l'exil à la suite de l'invasion marocaine.

Une mission d'enquête a pu se rendre dans cette région, en janvier 1984, pour s'informer sur les questions d'ordre sanitaire, et a rédigé à son retour un rapport et des articles dans diverses revues spécialisées, afin de lutter contre la sous-information qui règne dans notre pays concernant le problème sahraoui.

On peut dire que la politique de la santé est orientée selon deux axes : la prévention, qui est l'axe principal, et les soins, qui sont au deuxième plan, du fait de la pauvreté des moyens matériels.

Pour ce qui est de la prévention, l'hygiène est enseignée à la population des camps, au cours de campagnes périodiques. Des règles précises président à l'approvisionnement en eau potable, soit par des puits lorsque le terrain l'autorise, soit par des citernes remplies par camion ; d'autres règles concernent l'économie et la distribution des fournitures alimentaires, qui proviennent presque toutes de l'extérieur, ainsi que l'évacuation des déchets. Les ordures sont ramassées dans des sacs et brûlées à l'extérieur des camps. La prévention est plus facile à mettre en œuvre dans les établissements scolaires parce qu'il s'agit,

non pas de tentes, mais de bâtiments en dur qui ont des sanitaires, et où l'on est très sévère sur la propreté. La protection maternelle et infantile est très élaborée, il existe des établissements appelés Centres de Prévention, où sont hospitalisés pendant une quarantaine de jours les nourrissons sous-alimentés ; ils y reçoivent une alimentation de renforcement.

Les soins sont dispensés par des assistants médicaux formés sur place et capable de traiter la plupart des problèmes, car la pathologie rencontrée est assez uniforme : infections respiratoires en hiver et digestives en été, avec déshydratation chez l'enfant. Les soins sont donnés au dispensaire du campement ou de l'école. Si un patient pose un problème diagnostique ou thérapeutique, il est transféré dans l'un des trois hôpitaux régionaux. Chacun d'eux comporte quelques dizaines de lits divisés en trois secteurs (médecine, pédiatrie et gynécologie-

obstétrique). Les méthodes d'investigation sont cliniques car il n'existe ni radio ni examen de laboratoire.

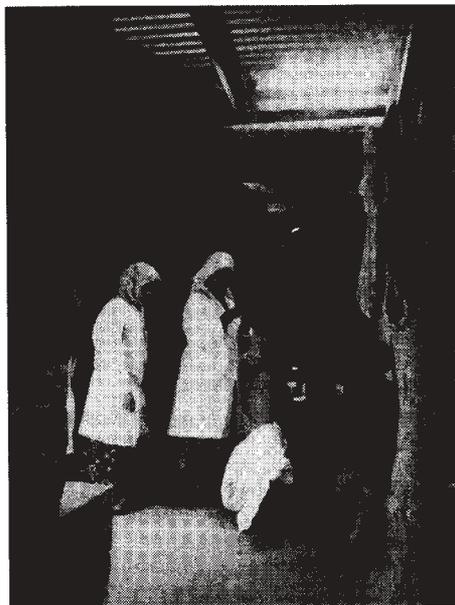
L'hôpital national est le dernier recours avant le transfert à Alger. Il est organisé de la même façon que les hôpitaux régionaux, mais est un peu plus riche en matériel, et possède en plus un petit laboratoire qui fait des examens de pratique courante, une pharmacie centrale, et un bloc opératoire réalisant les actes chirurgicaux simples (appendicectomie, cure de hernie, césarienne).

L'efficacité du système reste difficile à apprécier, après une enquête de quelques jours, d'autant plus que les données épidémiologiques font défaut, et que l'organisation administrative est rudimentaire.

Les Sahraouis rencontrés se déclarent très satisfaits de leur personnel médical et infirmier, et la pénurie d'ordre matériel domine tout. On peut insister sur plusieurs points noirs : l'insuffisance de l'hygiène dans les campements, du fait de l'absence de sanitaires et du manque d'eau, la rareté des moyens frigorifiques qui rend difficile la conservation des aliments et des vaccins, l'absence de technicien qui gêne l'entretien et la réparation des équipements.

Il y a beaucoup à faire pour ceux qui veulent aider le peuple sahraoui. Les membres de la mission se sont constitués en association pour essayer d'obtenir des fonds en vue d'apporter leur contribution à cette aide, dans le domaine médical.

Frank Piquet



* Président de l'Association Française pour l'aide médicale au peuple sahraoui : A.F.P.A.M.A.P.S., 4, allée des Cyprès, n° 1208, 93600 Aunay-sous-Bois, tél. : 383.63.44, C.C.P. 24 614 08 Z Paris.

Reportage en zones occupées de la R.A.S.D.

par Paul Balta

LES militants du Front de libération du Sahara de Mohamed Sid Ibrahim Bassiri qui étaient descendus dans les rues d'El Ayoun le 17 juin 1970 pour manifester contre l'occupation espagnole et ceux du Front Polisario qui, en mai 1975, avaient arboré le drapeau sahraoui et réclamé l'indépendance devant les autorités locales et les membres ébahis de la mission d'enquête de l'O.N.U. présidée par l'Ivoirien Siméon Aké, reconnaîtraient-ils aujourd'hui leur ville ? Caractéristiques par leur architecture, le Parador et la résidence du gouverneur, font aujourd'hui figure de vestiges dans le centre de cette agglomération créée par Madrid à la fin des années 30. Agrandie, remodelée, la cité a perdu, au profit de Goulimine, en territoire marocain, son titre de capitale politique du Sahara occidental. Pourtant, elle demeure — tout comme la ville sainte de Smara fondée par Ma el Aïnin — un symbole : c'est la raison pour laquelle le roi Hassan II a voulu y célébrer la fête du Trône le 3 mars 1985 et qu'il y a renoncé à la dernière minute en constatant que les ambassadeurs des grandes puissances ne souhaitent pas s'y rendre pour ne pas entériner, par leur présence, le « fait accompli ».

« Nous sommes en train de créer des phénomènes irréversibles », nous avait dit en 1981, un dirigeant marocain. Le fait est que, depuis, la ville a physiquement changé. On pourrait d'ailleurs dire autant de Haousa et de Jdiria, où tout a été rasé pour être reconstruit, ou de Smara, considérablement transformée. Dans une première phase qui

va de 1975 à la 2^e bataille de l'Ouarkiz en mai 1980, les autorités marocaines ont pratiqué la « politique du bâton » à l'égard des populations sahraouies au point que le Front Polisario les avait accusés de vouloir « commettre un génocide ». Avec la construction du « mur » de défense, Rabat change d'attitude et opte pour la « politique de la carotte ». On a l'impression que les Marocains cherchent alors à la fois à séduire les Sahraouis par des initiatives attrayantes et à accélérer l'intégration du « triangle utile » dans le Royaume par une série de faits accomplis.

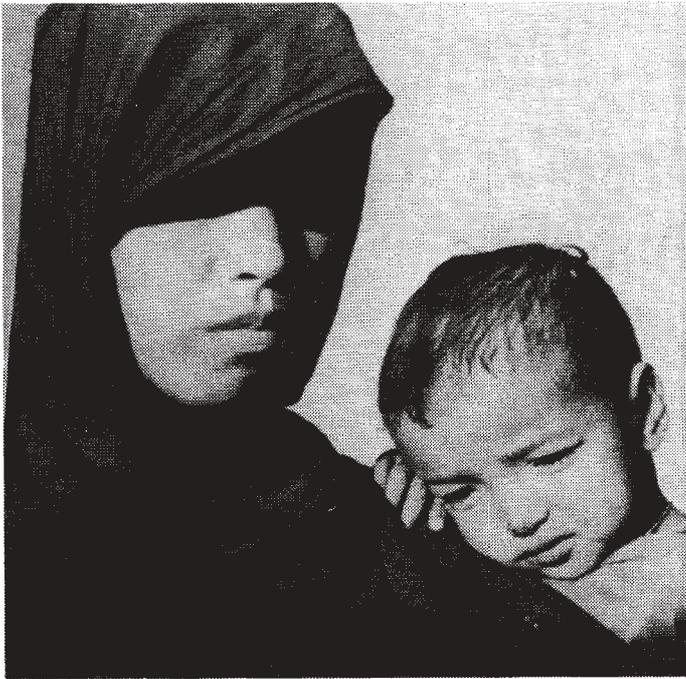
Au fil des ans, les dirigeants marocains ont pris conscience des spécificités de la civilisation nomade, des solidarités qui existent entre les Maures et du prestige dont bénéficie le Front Polisario. L'audacieuse attaque contre Tan Tan,

début 1979, en apporte une preuve supplémentaire en montrant les complicités dont ont bénéficié les assaillants. Dès lors, comme nous le précise avec franchise le général Dlimi, l'objectif du « mur » est d'interdire les infiltrations des guerrilleros, de mettre les populations à l'abri de l'influence du Front, de faciliter la multiplication des axes de communication (routes, liaisons aériennes, téléphones, etc.) de façon à intensifier les échanges entre le Nord et le Sud et de favoriser l'intégration.

Dès 1976, le Front Polisario avait entamé avec succès un vaste programme d'alphabétisation et de formation dans les camps de réfugiés de la région de Tindouf. Puis il avait construit « en dur » des écoles et des hôpitaux. Les dirigeants marocains vont en faire autant en y « mettant le paquet ». Au risque de méconten-



Manifestation à El-Ayoun dans les années 70



ter le Nord, l'État accroît ses investissements dans le sud : à ce jour, ils ont largement dépassé les 4 milliards de dirhams (1 DM = 1 FF). Il a commencé par des constructions de prestige comme la splendide mosquée Moulay Abdelaziz et un centre culturel de style marocain. Puis il est passé aux écoles : quatorze écoles primaires contre deux en 1974-1975, le nombre d'élèves passant de 800 à 14 500 et, dans le secondaire, de zéro à près de 4 000. Depuis, il a multiplié les projets. Pour les habitations, on a créé un style saharien où dominent coupoles et lanternes qui favorisent l'aération et donnent de la fraîcheur, petites ouvertures qui protègent de la chaleur et d'une luminosité aveuglante, couleurs ocre et jaune qui évitent la réverbération. Rabat a vu grand : la nouvelle aérogare (60 millions de Dirhams) est prévue pour accueillir 500 000 passagers par an.

Pour qui construit-on tout cela quand on sait que le recensement espagnol de 1974 — auquel se réfère Rabat mais que conteste la R.A.S.D. — fait état de 73 487 habitants pour l'ensemble du pays ! Or, les habitants d'El Ayoun sont passés de 20 ou 25 000 en 1975 à 48 000 en 1981 et à environ 100 000 en 1985. C'est qu'à la population autochtone (citadins et nomades regroupés de la région) sont venus s'ajouter des Sahraouis de Tan Tan et de Tarfaya, certes, mais surtout des gens du

Nord : Berbères du Sous, Arabes de Rabat, de Casablanca et d'ailleurs. Cet apport extérieur contribue à modifier la composition ethnique et les coutumes et s'accompagne de mariages entre membres de communautés d'origines différentes.

Est-ce parce que Ma el Aïnin qui combattit les Français au début du siècle, fallit renverser la dynastie alaouite ? Le fait est que, plus encore qu'à El Ayoun, le pouvoir central a voulu imprimer sa marque à Smara. Au début du conflit, les Marocains ont certes « utilisé » Ma el Aïnin contre les Saharouis et les Mauritaniens qui le revendiquaient aussi, en affirmant sa « marocanité ». Mais, depuis, on en parle moins et l'on « oublie » souvent de faire visiter les lieux où il vécut aux étrangers alors qu'on leur signale d'autres marabouts.

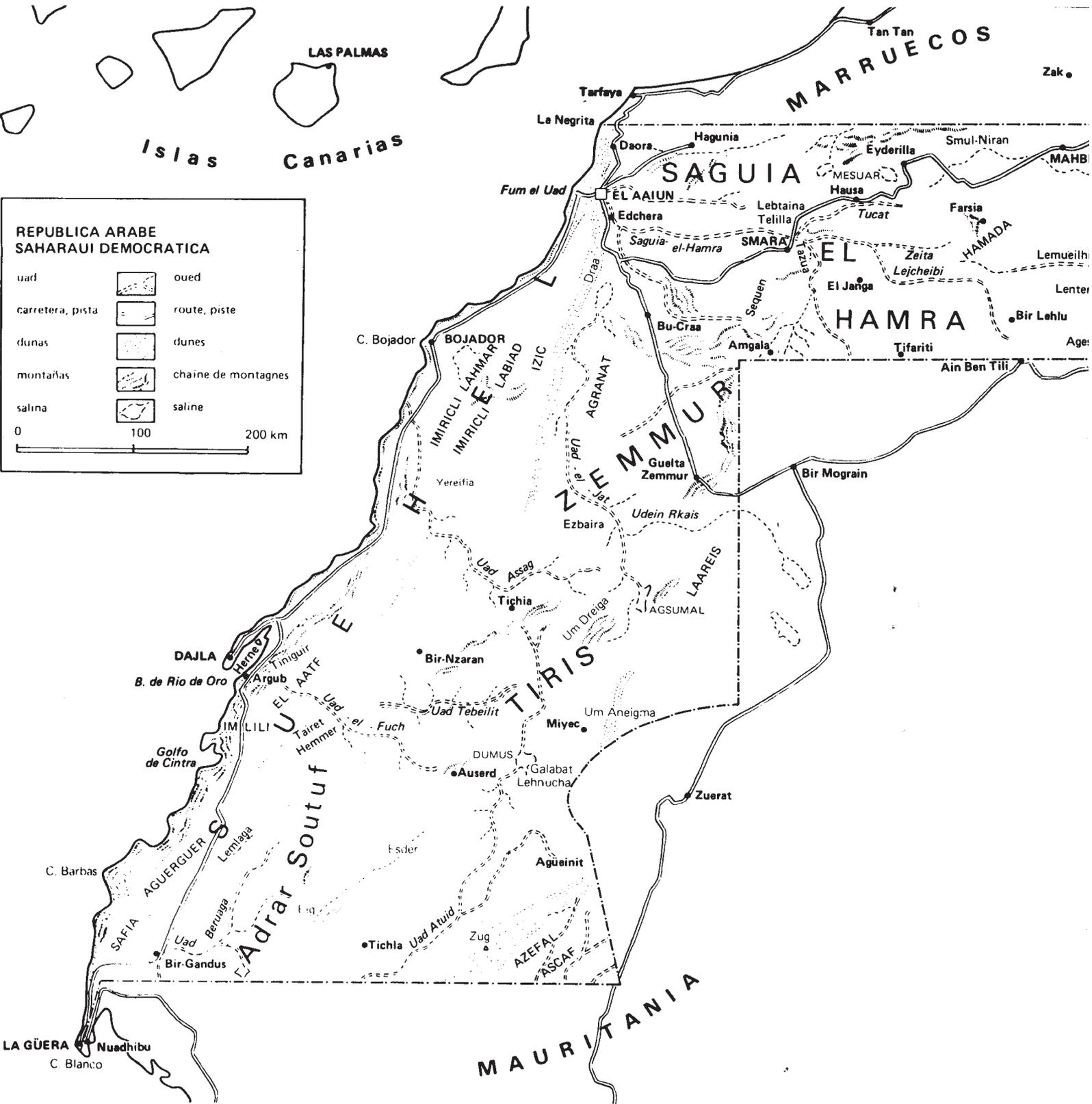
En revanche, le siège de la province qui domine la ville de sa masse imposante, flanquée de la résidence du gouverneur, fait partie du circuit obligé. On voit le drapeau chérifien — rouge frappé de l'étoile verte — beaucoup plus que dans les villes du nord, le nom de Hassan II est donné aux nouveaux projets et toutes les occasions sont bonnes pour rappeler que la Marche verte a permis « de rattacher les provinces sahariennes au Royaume ». A la « Nouvelle école », près de la Place de l'Unité, un tableau dans la cour reproduit le « Serment de la Marche

verte » : « Je jure, au nom de Dieu très haut et tout puissant, que je reste fidèle à l'esprit de la Marche verte, combattant pour l'unité du Royaume, du détroit de Gibraltar au Sahara ». Une formule qui n'est pas sans rappeler le slogan en honneur pendant la guerre d'Algérie : « La France de Dunkerque à Tamanrasset ». De même, des airs de chants sahraouis exaltant la liberté et l'indépendance ont été repris en y mettant des paroles qui affirment la fidélité à Hassan II.

Qu'en pense la population sahraouie ? Sans doute certains de ses membres trouvent-ils leur compte dans cette situation, notamment les politiciens, les commerçants et les entrepreneurs. En tout cas, ils le proclament ouvertement. Mais les autres ? C'est difficile à dire. En 1981, un enfant s'était approché de moi à la tombée de la nuit, alors que je me promenais seul, et m'avait glissé un billet sur lequel il avait griffonné « Viva Polisario ». Cela ne s'est jamais reproduit. Il n'est pas aisé de s'entretenir en privé avec des Sahraouis. Et si l'occasion se présente, ils se montrent d'une grande prudence. Auraient-ils succombé aux charmes du confort, sinon du luxe, selon l'analyse toujours actuelle faite il y a six siècles par Ibn Khaldoun, ou auraient-ils peur ? Il est vrai qu'il y a quelque 100 000 militaires marocains dans le Sud, sans parler des policiers, des fonctionnaires et des hommes d'affaires venus du Nord. Un Mauritanien apparenté à une famille de Smara que nous interrogeons à ce sujet s'est borné à nous répondre : « Nous avons un proverbe qui dit, embrasse la main que tu ne peux couper. »

Paul Balta
4 avril 1985





REPUBLICA ARABE SAHARAUI DEMOCRATICA

- | | | |
|------------------|--|---------------------|
| uad | | oued |
| carretera, pista | | route, piste |
| dunas | | dunes |
| montañas | | chaîne de montagnes |
| salina | | saline |

0 100 200 km

Sur le front avec le Polisario

par Olivier Weber

MOULOUD donne un léger coup de volant. La colonne de jeeps vient de dépasser une batterie sahraouie cachée entre deux collines. Les combattants de l'A.L.P.S. (Armée de Libération Populaire Sahraouie) enturbannés et protégés du vent de sable, le khamsin, par des lunettes en plastique, mettent pied à terre quelques centaines de mètres plus loin.

Une crête gravie en rampant et le « mur » apparaît : un mince cordon blanc qui surgit du désert. Les combattants sahraouis scrutent soigneusement l'ouvrage. La veille, Mohamed Sidati, secrétaire général de la présidence de la R.A.S.D. annonçait la destruction d'un Mirage F1 marocain aux environs de Mahbès non loin d'ici. Un prisonnier, le 1^{er} classe Berrahou Salah, racontait l'attaque sahraouie : « *Nous étions cinq, on sortait du poste avancé III en patrouille. Mes quatre compagnons sont morts dans l'attaque. Puis j'ai vu un avion survoler le champ de bataille et bombarder les positions sahraouies. Brusquement, l'avion a explosé.* »

La haute altitude qu'observait l'appareil avant son explosion laisse penser qu'il a bien été touché par un missile. Aux dires des prisonniers rencontrés, le « mur » marocain — en fait un simple remblai de sable de deux à trois mètres de haut — semble mal défendu : son étirement à travers le territoire sahraoui en fait sa faiblesse. Les compagnies, formées de 90 soldats, explique le prisonnier, sont disposées à deux ou trois kilomètres d'intervalle et les renforts restent loin derrière.

De ce poste d'observation, le remblai est bien visible : il forme un coude droit devant et une petite casemate se dessine à cet endroit. C'est là que vont déferler les obus sahraouis. Le « mur » est touché après quelques coups d'essai. Puis la casemate d'où se

dégage une fumée noire. La riposte marocaine intervient quelques instants plus tard et les obus — de 120 et de 150, vu la force des détonations — volent en sens inverse au-dessus de nos têtes, tombant à l'aveuglette dans le grand silence de la Hamada, à un kilomètre de là.

Face à la supériorité en matériel et en hommes de l'armée marocaine, la force des Sahraouis réside dans cette mobilité face à un ennemi figé, condamné à une attitude passive et dans l'attente d'une attaque toujours probable. Cette mobilité nomade et discrète sera constatée tout au long du périple de 700 km parcourus en janvier dans les territoires sahraouis.

Brusquement, une déflagration retentit : un obus de mortier tombe sur notre droite, sur le sommet de la crête, à moins de cent mètres. L'ordre de se replier vers les jeeps camouflées est alors donné. Deuxième déflagra-

tion : cette fois, le sifflement est très rapproché, l'obus semble frôler la crête. Tout le monde se jette dans le sable du flanc de la colline. Le projectile explose en contre-bas, à trente mètres, tout près des véhicules. La patrouille de Land-Rovers reprend son cours, vers un autre oued ou une autre colline, vers une autre embuscade. A droite du semblant de piste retombent les nuages de poussière des obus qui sont allés s'écraser loin du promontoire sablonneux. Seule dans l'erg, une fumée continue de se propager. « *C'est une bombe fumigène, affirme Mohamed Sidati, les officiers des F.A.R. envoient quelques-unes pour faire croire à leurs troupes qu'un objectif sahraoui a été atteint et leur redonner le moral.* »

Le sous-sol

Accrochés à leurs Lands qui cahotent sur les pistes pierreuses, les combattants du Polisario évoluent en de dis-



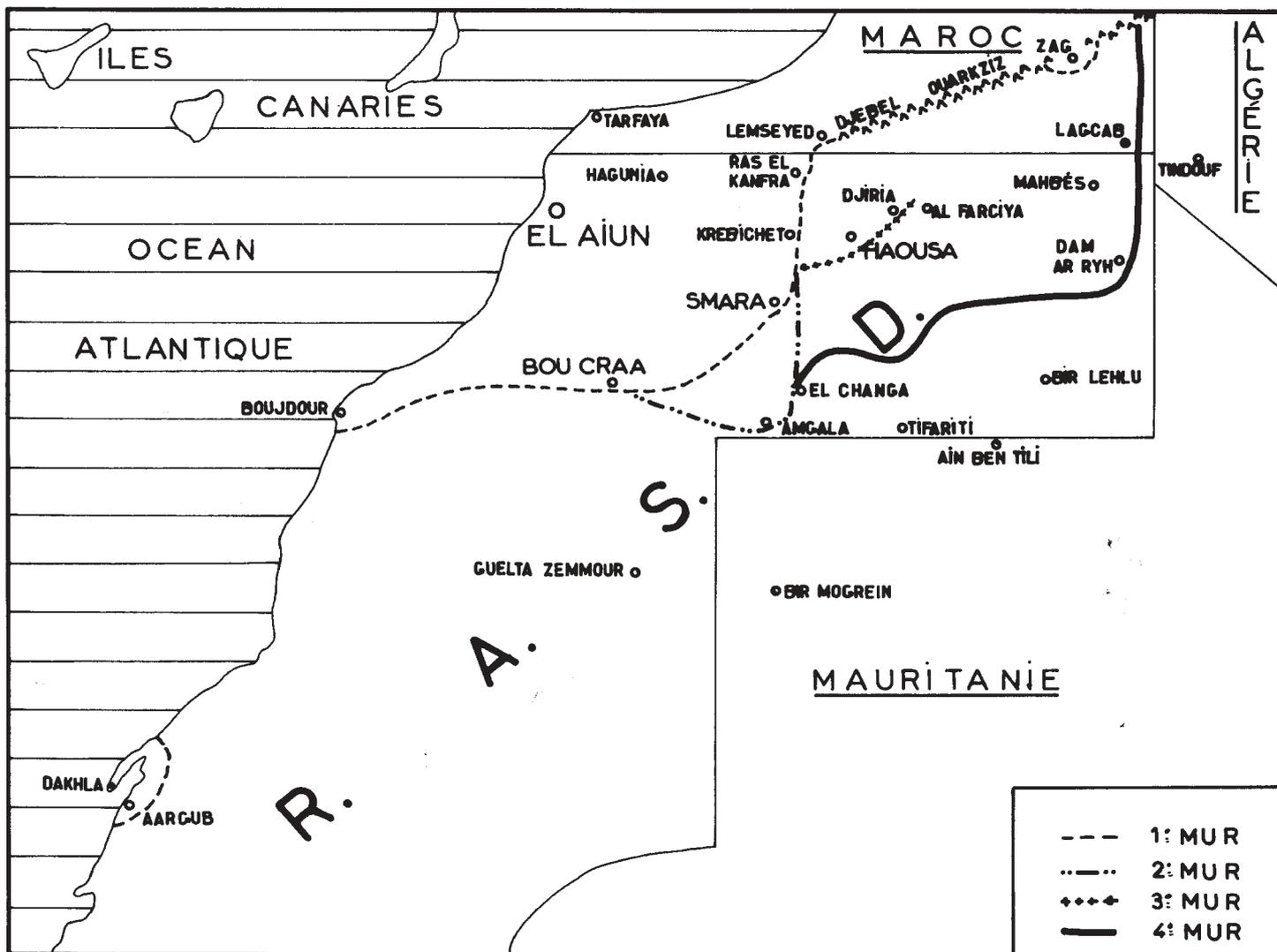
crêtes patrouilles, que les postes de radio permettent de réunir en quelques instants pour une attaque soudaine ou un repli stratégique. Entre de rares bosquets se terrent un canon monté sur une jeep ou une batterie anti-aérienne. Le désert plat et monotone sait ménager ses surprises.

« Nous avons ouvert une brèche de 15 km dans le mur aux environs de Mahbès » revendique le secrétaire

général de la présidence lors d'un bivouac à l'oued Chatmiya. « La bataille a causé la mort de 311 soldats marocains et nous avons fait 350 prisonniers. » La tactique du Front relève du harcèlement obstiné : une partie de l'ouvrage marocain est pilonnée puis les Faïleks, les bataillons de 350 hommes de l'A.L.P.S., surgissent à l'assaut, soutenus par des véhicules légers et des blindés. Les batailles semblent cependant être coûteuses en per-

tes humaines pour le Polisario qui doit affronter un mur défensif aux systèmes de détection extrêmement sophistiqués. Radars et équipement électronique permettent de détecter, selon les affirmations de l'État-major marocain, les mouvements sahraouis à 25 km de distance.

« Le quatrième mur présente une ouverture de 50 km entre Dert et Lemcaïteb, au sud-est de Haouza. » Sur-



prise : c'est Brahim Ghali lui-même, ministre de la défense sahraoui, qui annonce la nouvelle dans le fort de Tifariti, abandonné en 1975 par le Tercio, la légion espagnole. Il était donné pour mort depuis que l'armée marocaine affirma avoir trouvé sur le cadavre d'un combattant sahraoui des papiers d'identité portant son nom. Le dernier mur en date ne serait donc pas achevé, selon le Polisario, contrairement aux allégations du colonel major Abdelaziz Bennani, commandant de la

zone sud, qui annonçait à Hassan II que l'ouvrage était terminé le 15 janvier. La partie construite englobe en tout cas Mahbès, Dham Ar-Ryh et, en rejoignant le troisième mur, El Breigua. Dans sa partie orientale, le « mur » s'approche de 20 à 25 km de la frontière algérienne, prenant des allures de provocation aux yeux des autorités d'Alger, voire de « casus belli ». Tindouf, en territoire algérien, n'est aujourd'hui plus qu'à une portée de canon de l'ouvrage marocain. Dans

les camps de réfugiés sahraouis, déjà, résonnent le bruit des obus et la valse des projectiles.

Olivier Weber



SAHRAOUI, QUI ES-TU ?

Nous sommes le peuple sahraoui
Peuple libre
Peuple fier
Peuple d'Afrique
Nous gardons vie aux vertus authentiques de notre ancestrale vaillance
Que protège le temps
Et notre honneur de nomades
Nous est plus précieux que notre sang
Nous sommes ce Peuple sahraoui
Par le fusil
Par le canon
Nous défendrons nos valeurs bédouines
Aussi tenace que puisse être
L'envahisseur imprudent
Ce vautour assoiffé de nos mines
De nos richesses infinies
Dont il prétend faire profit
En écrasant les peuples
Par le courage et par l'honneur
Nous tenons tête aux agresseurs !
Notre unanime volonté
Glorifiera la vérité
Malgré les intrigues agressives
Nous sommes ce peuple sahraoui
Nous terrasserons les monstres-idoles
Les occupants de notre terre
Auront la mémoire tatouée
D'une leçon incomparable
L'impossible est bien permis à fusils sahraouis,
Sans fin, les colonnes ennemies
Se figent en cohortes de mort.
Dis bien à celui qui l'ignore : ce peuple protège les trop faibles
Et nous offrons tout notre cœur à qui s'approche en ami.
Celui qui veut nous humilier
Sera défait dans le déshonneur
Et dis à ceux qui nous ignorent
Que nous sommes amants de l'impossible
Nous sommes ce Peuple sahraoui.

Intervention devant la 41^e session de la commission des droits de l'homme des Nations Unies de la Ligue Internationale pour les droits et la libération des peuples

Cette année encore la Ligue Internationale pour les droits et la libération des peuples tient à faire part à la Commission de sa vive préoccupation face à la situation des droits de l'homme au Sahara occidental ou, depuis 10 ans, le peuple sahraoui mène une résistance courageuse à l'occupation marocaine.

Ainsi les droits à l'autodétermination et à l'indépendance du peuple sahraoui continuent à lui être déniés et ce, au mépris des principes fondamentaux du droit international, de la charte des Nations-Unies, de la charte internationale des droits de l'homme et de la déclaration universelle des droits des peuples, au mépris également des résolutions des organisations internationales, telle que la résolution 39/40 de l'Assemblée générale des Nations Unies, laquelle demande au Maroc et au Front Polisario d'entreprendre « des négociations directes en vue de parvenir à un cessez-le-feu visant à créer les conditions nécessaires pour un référendum (...) sans aucune contrainte administrative ou militaire, sous les auspices de l'Organisation de l'Unité Africaine et de l'Organisation des Nations Unies ».

D'autre part, un consensus international s'est formé autour du plan de paix proposé par l'O.U.A. La seule issue au conflit du Sahara occidental est la négociation directe entre les deux parties au conflit : le Front Polisario et le Maroc...

L'intransigeance marocaine, avec ses corollaires — consolidation du mur et accroissement de l'effort de guerre — risque, à court terme, d'entraîner une escalade militaire dans la région ainsi que l'internationalisation du conflit.

Pour leur part, les États amis du Maroc devraient s'abstenir d'encourager le Maroc dans son attitude, en cessant toute aide militaire, économique et politique, car celle-ci apporte un soutien à la politique que mène le Maroc au Sahara occidental et contribue concrètement à l'effort de guerre déployé par ce pays contre le peuple sahraoui. Ces États amis devraient, au contraire, user de leur influence sur le Maroc, à

l'heure où il convient avant tout dévaloriser l'adoption d'une solution négociée, dans le cadre du plan de paix africain et s'abstenir de soutenir toute action qui irait à l'encontre des aspirations à la paix des peuples de la région et des intérêts du peuple marocain lui-même.

Dès lors que la République arabe sahraouie démocratique est reconnue par une majorité d'États africains et est membre à part entière de l'O.U.A., l'adoption d'une solution dans le cadre africain devrait être facilitée.

Il en va néanmoins de la responsabilité des instances internationales compétentes de faire respecter ces droits qu'elles ont reconnu au peuple sahraoui.

À cet égard, il est du ressort de la commission des droits de l'homme de veiller au respect du droit à l'autodétermination du peuple sahraoui et de dénoncer les violations de ce droit consacré par la charte des Nations Unies, la résolution 1514 (XV) de l'Assemblée générale, l'article premier commun aux pactes internationaux de 1966 et enfin par l'article 5 de la déclaration universelle des droits des peuples qui stipule : « Tout peuple a le droit imprescriptible et inaliénable à l'autodétermination. Il détermine son statut politique en toute liberté, sans aucune ingérence étrangère extérieure. »

Nous déplorons la persistance de l'occupation marocaine au Sahara occidental, les violations des droits de l'homme et les pertes humaines et matérielles résultant de la guerre.

La Ligue Internationale pour les droits et la libération des peuples souhaite que la raison et la bonne volonté prévalent et que Le Maroc prenne le pas du chemin tracé par les organisations internationales, à savoir la négociation directe avec le Front Polisario, car tant que persistera l'occupation du Sahara occidental, le droit de ce peuple continuera à y être bafoué.

Le 18 février 1985.

La coopération militaire entre la France et le Maroc

2. Que font les coopérateurs militaires français ?

Dans *Sahara Info* n° 70 nous avons commencé la publication d'une série d'articles sur la « Coopération militaire entre la France et le Maroc ». Après avoir dressé le tableau des lieux d'affectation des militaires français du Maroc, nous décrivons ci-dessous leurs tâches.

DEUX cent cinquante officiers et sous-officiers affectés aux différentes armes de l'armée marocaine, voilà un effectif qui laisse songeur. Importante, la coopération militaire avec le Maroc l'est sans aucun doute.

En effet, un examen rapide du tableau ci-dessous permet de constater que sur 1 289 assistants militaires techniques en poste à l'étranger, 287 se trouvent en Afrique du Nord dont 248 au Maroc (265 avec les médecins). Soit près de 20 %.

Assistance militaire technique en 1981

Armée de terre :	656
Gendarmerie :	224
Armée de l'air :	265
Marine :	76
Service de santé :	68
Total :	1 289
Afrique et Océan Indien :	950
dont : Côte-d'Ivoire :	101
Djibouti :	125
Gabon :	140
Zaïre :	133
Afrique du Nord :	287
dont : Maroc :	248
Moyen-Orient :	29
dont : Arabie Saoudite :	18
Amérique latine :	23

Mais à quoi servent donc ces assistants militaires techniques (A.M.T.) ? Il faut savoir que pour être efficace, toute armée a besoin de cadres expérimentés. Il faut donc laisser à ces derniers, après leur formation, le temps nécessaire pour acquérir une expérience pratique. Dans l'attente de ce complément de formation, les postes militaires correspondants sont tenus par les A.M.T. On imagine donc sans mal l'aspect quasi vital que représente pour l'armée marocaine la présence du personnel militaire étranger en poste dans les différentes armes.

Pour s'en tenir seulement aux Français, nous indiquions dans notre précédent numéro qu'ils étaient présents dans les armées de terre, de la marine et de l'air. Compte tenu de l'importance des ventes d'armes de la France au Maroc, en particulier depuis 1975 — et qui feront l'objet de notre prochain article —, les tâches de formation sur le matériel militaire sont nombreuses. Des Mirages à l'Alphagat, en passant par les chars A.M.X. et les frégates, innombrables sont les tâches d'apprentissage pour dévoiler aux militaires maro-

La position du ministre des Relations extérieures

*Monsieur Louis ODRU
Député de Seine-Saint-Denis
ASSEMBLÉE NATIONALE
Paris, le 14 juin 1984*

Monsieur le Député,

Par votre lettre en date du 24 février 1984 vous avez bien voulu appeler mon attention sur l'évolution récente de la situation au Sahara occidental et m'interroger sur la position du gouvernement français sur ce problème.

Comme vous le savez, le gouvernement français est, depuis mai 1981, resté fidèle à la ligne de conduite qu'il s'est fixée vis-à-vis de la question du Sahara occidental et qui consiste avant tout à appuyer sans réserve les efforts de l'O.U.A. pour la recherche d'un règlement politique du conflit.

C'est dans cet esprit que la France a apporté dans le cadre des débats intervenus lors de la 38^e Assemblée générale de l'O.N.U., son appui aux deux dernières résolutions adoptées par l'O.U.A. à propos du Sahara occidental l'une au XVIII^e Sommet de Nairobi en juin 1981, l'autre au XIX^e Sommet d'Addis-Abeba en juin 1983. Et c'est dans la perspective du XX^e Sommet de l'organisation africaine que la France souhaite que toutes les parties se prêtent à un dialogue qui, elle l'espère, pourra aboutir à un règlement négocié du conflit saharien.

En ce qui concerne l'importante coopération que la France et le Maroc entretiennent de longue date, le gouvernement français n'a pas l'intention de la remettre en question. Elle s'inscrit en effet dans la logique des rapports noués depuis longtemps entre les deux pays, dans l'intérêt mutuel des peuples français et marocains et dans le respect de la souveraineté et de l'indépendance des deux États.

Je vous prie, Monsieur le Député, d'agréer l'expression de ma considération distinguée.

*Claude CHEYSSON
Ministre des Relations extérieures*

cains tous les aspects de ces engins meurtriers, leur inculquer les modes d'entretien et de réparation.

Une autre tâche dévolue à quelques AMT, de haut rang ceux-là, consiste à collaborer avec l'État-Major marocain à la définition de la stratégie militaire en vue d'assurer une bonne défense du Maroc.

Ces différents experts de la coopération militaire avec le Maroc ne seraient pas pour nous gêner — quelles que soient les opinions personnelles des militants de l'Association — dans la mesure où l'objectif de l'A.A.R.A.S.D. n'est pas de dénoncer l'existence d'une coopération avec le Maroc. Mais le bât blesse quand on constate que depuis 1975 cette politique de coopération est utilisée par le Maroc à des fins d'agression contre le peuple sahraoui, dans le cadre d'un effort de guerre sans précédent de la part d'un pays maghrébin contre un pays voisin.

Le gouvernement français, avant et après 1981, proclame sa neutralité dans le conflit du Sahara occidental. Mais des faits précis, outre ce qui vient d'être décrit, renforcent la thèse d'un engagement résolu aux côtés du Maroc.

Depuis l'éclatement du conflit maroco-sahraoui, notre Association pose régulièrement au Quai d'Orsay la question de savoir si des officiers français se déplacent en zones de combat.

Invariablement, jusqu'à ce jour, il nous est répondu qu'aucun coopérant militaire n'est autorisé à descendre en dessous d'Agadir.

Nous avons recensé pour nos lecteurs quelques cas dont nous avons pris connaissance, d'officiers ayant oublié leur boussole et s'étant « égarés » en zone interdite.

1) *Première quinzaine de septembre 1979* : deux officiers fran-

çais, un colonel et un capitaine, vont à Lebouirate-sud-marocain pour vérifier l'état du matériel militaire.

2) *27 et 28 septembre 1979* : de 17 à 20 officiers et techniciens français rejoignent à El Ayoun — en R.A.S.D. — une délégation d'environ 25 militaires égyptiens et marocains afin de définir une nouvelle stratégie militaire pour le Maroc.

3) *Le 29 septembre 1979* : 13 des officiers français de la délégation ci-dessus évoquée se rendent à Smara en R.A.S.D., en compagnie du colonel Abrouk (Chef d'État-Major, commandant les forces du Sud de l'armée royale) afin d'inspecter l'installation de surveillance au sol de l'unité de « Mirages » français, basée depuis quelque temps dans cette ville.

Ces trois faits sont vérifiés et prouvés. De même qu'il est absolument certain que des officiers français ont participé à l'élaboration de la stratégie des murs avec des officiers israéliens et égyptiens.

La politique française de coopération militaire avec le Maroc a donc sa cohérence depuis 1975. Le gouvernement issu des élections de 1981 l'a-t-il reprise à son compte ?

Si aucun nouveau contrat de vente d'armes ne semble avoir été signé, de multiples informations et indices nous indiquent la permanence d'une politique marocophile s'appuyant sur le maillage mis en place sous le précédent régime. Inéluctablement, malgré ses déclarations de bonne volonté vis-à-vis du peuple sahraoui, l'actuel gouvernement en est venu à poursuivre sciemment son assistance militaire.

Justifiée au plus haut lieu par la densité des relations existantes avec le Maroc. Conjuguée à celle fournie par Washington, cette assistance donne au roi Hassan les moyens de poursuivre son agression contre le peuple sahraoui dans le mépris le plus total des décisions des organisations internationales.



*Colonne d'AML-90 Panhard (France) des forces armées royales, en route vers le Sahara.
(Photo : Afrique-Défense)*

VIE DE L'ASSOCIATION

27 février 1985

Succès de la soirée organisée pour le 9^e anniversaire de la R.A.S.D.



S'il est une manifestation « parisienne » qui rencontre un succès croissant chaque année, c'est bien la célébration de la proclamation de la R.A.S.D. Ce succès s'explique notamment par le nombre croissant d'États qui reconnaissent la R.A.S.D. (61 pays à ce jour).

Ainsi, ce 27 février 1985, près de deux cents personnes se sont retrouvées dans les salons de la Maison de l'Amérique latine à Paris pour saluer les succès diplomatiques enregistrés par le Front Polisario et les nouveaux progrès réalisés par le peuple Sahraoui pour s'auto-organiser et s'affranchir de sa condition de réfugié.

De nombreuses ambassades, parfois représentées par son excellence en personne, les partis politiques de gauche, les responsables des diverses associations d'amitié et de solidarité avec les peuples du Tiers-Monde, les membres de notre association, tous ceux sur lesquels le peuple Sahraoui peut compter étaient présents, et ont pu entendre quatre intervenants :

Thomas Jallaud, président de notre Association, a dénoncé le plan en préparation par le Roi du Maroc (voir lettre à F. Mitterrand) ;

Georges Montaron, directeur de « Témoignage Chrétien », a annoncé la constitution d'un Comité d'honneur de l'Association dont les premiers membres sont : Simone de Beauvoir, Louis Odru, Robert Montdargent, Joé Nordmann, Théodore Monod, Georges Montaron, Georges Caslias, Roger Rouquette, Charles Pistre et

Francis Jacob, au nom du Secrétariat International de Juristes pour la Reconnaissance de la R.A.S.D. a fait état d'une centaine de signatures de personnalités qui à travers le monde ont déjà rejoint le Secrétariat.

Fadel Ismaïl, représentant du Front Polisario en France, a fait le point sur la situation en R.A.S.D. et dénoncé l'attitude du gouvernement français.

Cette soirée représente un succès certain pour notre Association et nous encourage à poursuivre notre action.

Message du S.N.E.SUP.

Les Enseignants Chercheurs du Syndicat National de l'Enseignement Supérieur, tiennent à réaffirmer leur solidarité sans réserve à l'égard du Peuple Sahraoui.

A l'occasion du 9^e anniversaire de sa proclamation, ils félicitent la République Arabe Sahraouie Démocratique, et assurent le Front Polisario de leur soutien militant.

Jean-François CAMUS,
Secrétaire National

Personnalités présentes à la réception

Pays représentés : Algérie, S.E. Abdelhamid Mehri et M. Hacene Kemal, conseiller ; Bolivie, M. Barrientos, conseiller ; Burkina Fasso, S.E. l'ambassadeur ; Chypre : Mme Avraam, conseillère ; Congo, M. le conseiller ; Cuba, S.E. Alberto Buza Gato ; Iran, M. le conseiller ; Libéria, S.E. l'ambassadeur ; Madagascar, M. Tanala, premier conseiller ; Mali, S.E. Marmadou Diawara ; Pérou, M. Rodriguez Larain, ministre conseiller ; Panama, M. Martinez et M. Chung, conseillers ; Syrie, M. le conseiller ; Venezuela, M. le conseiller ; Vietnam, M. Nguyen Van Ham, ministre conseiller ; Yougoslavie, M. Markusic Boris, conseiller.

Partis, associations et syndicats : Parti socialiste ; Parti communiste ; Parti socialiste unifié ; Gaullistes de progrès ; Confédération générale du Travail ; Fédération de l'éducation nationale ; Fédération internationale des droits de l'Homme ; Ligue française des droits de l'Homme ; Centre national pour l'indépendance et la paix ; Association française d'amitié et de solidarité avec les peuples d'Afrique ; Association chrétienne d'action contre la Torture ; Ligue internationale des droits des peuples ; Amicale des Algériens en Europe ; Aide médicale internationale.

Élus : Robert Montdargent (communiste) ; Bernard Parmentier (socialiste) ; Roger Rouquette (socialiste) ; Alain Vivien (socialiste).

VIE DE L'ASSOCIATION

Semaine d'information sur la cause sahraouie à Laval

Du 7 au 12 janvier 1985, une exposition avec débat sur le problème du Sahara Occidental s'est organisée à Laval (Mayenne), au Foyer des jeunes Travailleurs de Pont-de-Mayenne, à l'initiative des amis de la R.A.S.D. de la ville de Laval et avec le soutien du comité d'animation de la dite ville, deux cents personnes ont pu voir cette exposition.

Mercredi 9 janvier, une délégation des élus municipaux, conduite par le maire de Laval, accompagné de plusieurs responsables de différentes administrations, a visité l'exposition. Jeudi, une délégation de la C.G.T. de la Mayenne, conduite par son secrétaire général a visité l'exposition. Le soir, une projection de diapositives sur le jumelage Haouza-Le Mans a eu lieu à l'intention des résidents du foyer des jeunes travailleurs. Vendredi, une délégation du comité fédéral du Parti Communiste français a visité l'exposi-

tion sahraouie. Samedi, un film sur le combat du peuple sahraoui a été projeté, suivi d'un débat animé par les responsables locaux des amis de la R.A.S.D., devant un public qui regroupe plusieurs immigrants marocains.

L'un de ces derniers a notamment déclaré lors du débat que « les jeunes marocains ne voulaient plus aller se faire tuer pour une cause injuste, qu'ils désirent une véritable négociation entre le Maroc et la R.A.S.D. qui amènerait la paix dans l'ensemble du Maghreb, le respect des décisions internationales, la reconnaissance de la R.A.S.D. par le Maroc, la coopération entre l'ensemble des pays nord-africains ».

De nombreuses signatures du cahier de soutien au peuple sahraoui ont été recueillies.

La presse écrite et parlée locale a informé sur cette manifestation de solidarité avec le peuple sahraoui. Ainsi, *Ouest-France* écrit, dans son édition du 14 janvier, « Les Sahraouis ? une population semi-nomade qui revendique, sous la houlette du Front Polisario, le Sahara Occidental, abandonné en 1975 par les Espagnols, aussitôt remplacés par les Marocains. Mais

depuis dix ans, ajoute le journal, dure une guerre des sables qui s'enlise dans l'indifférence mondiale ».

Ouest-France rappelle que « soixante États ont reconnu la République Arabe Sahraouie Démocratique » et que « le Maroc semble désormais isolé au sein de l'Organisation de l'Unité Africaine ».

Soirée d'information organisée par l'A.F.A.S.P.A.

A l'occasion du 9^e anniversaire de la R.A.S.D., l'Association Française d'Amitié et de Solidarité avec les Peuples d'Afrique a organisé le 28 février une soirée d'information sur le Front Polisario et la R.A.S.D.

Une cinquantaine de personnes ont suivi les interventions de MM. Lecocq, Prenant, Bontems et Fadel Ismail (représentant du Front Polisario en France) et participé au débat qui s'ensuivit sous la présidence du sénateur Boucheny.

COMMANDEZ, AU TARIF SPÉCIAL POUR ADHÉRENTS :

- La brochure du 5^e Congrès du Front Polisario, 75 pages, 25 F (port compris).
- 1973-1983 : dix ans de lutte, le recueil édité par le Front Polisario à l'occasion du 20 mai 1983 et qui fait la synthèse des acquis sur les plans militaires, diplomatiques, de l'éducation, de la santé... 160 pages, 40 F (port compris).
- *Le Groupe National de Chants et danses El Ouali*, l'histoire de la troupe qui effectua une tournée européenne au printemps, les thèmes des chansons, la culture des anciens au service de la résistance d'un peuple, des instruments d'aujourd'hui pour une lutte d'aujourd'hui, 40 pages, 35 F (port compris).
- *Le conflit du Sahara occidental*, par Maurice Barbier, 140 F (port compris).
- *La guerre du Sahara occidental*, par Claude Bontems, 223 pages, 160 F (port compris).
- *Trois Français au Sahara occidental en 1784-1786*, introduction, choix de textes et notes par Maurice Barbier, 215 pages, 80 F (port compris).
- *Actes du Colloque sur les Fondements Juridiques et Institutionnels de la R.A.S.D.*, 160 pages, 75 F (port compris).
- *Les Réguibats. De la paix française au Front Polisario*, par François Beslay, 192 pages, 90 F (port compris).
- *Bibliothèques de Travail sur les Sahraouis*. Volume 1 adressé aux jeunes de 8-10 ans. Volume 2 pour les adolescents. Chaque volume d'une vingtaine de pages, couleurs, 20 F l'exemplaire franco de port.

Adressez vos commandes à l'Association « les Amis de la R.A.S.D. » — B.P. 244 — 75227 PARIS CEDEX 05.

**LA RÉPUBLIQUE
ARABE
SAHRAOUIE
DÉMOCRATIQUE :
PASSÉ ET
PRÉSENT**

Le Ministère de l'information et de la culture de la R.A.S.D. vient de publier un ouvrage de 86 pages : *La République Arabe Sahraouie Démocratique : Passé et Présent*, s.l., 1985. Cette brochure, abondamment illustrée (cartes et reproductions en noir), entend dresser un panorama le plus complet possible des différentes facettes de la R.A.S.D.

Les trente premières pages sont consacrées à une présentation géographique ainsi qu'à la description des ressources économiques du Sahara Occidental. Elles constituent une synthèse des principales données à la fin de l'époque coloniale espagnole. Entre autres choses beaucoup moins anecdotiques, on y apprend que les pêcheurs espagnols n'ont rien à envier à leurs homologues marseillais, puisque l'un d'entre eux prétend avoir, d'un seul coup de filet, « ramené des milliards de langoustes ».

La partie centrale de l'ouvrage concerne l'histoire du peuple sahraoui : histoire ancienne, période coloniale, naissance et développement du mouvement de libération national. Là encore nous sommes en présence d'une synthèse des phases fondamentales de l'émergence d'un peuple sahraoui désireux de conquérir son indépendance.

La dernière partie est relative à la vie et aux institutions du peuple sahraoui. Les grandes réalisations sociales, culturelles, étatiques et militaires sont passées en revue.

A la suite d'autres ouvrages celui-ci vient démontrer une fois encore, s'il en était besoin, la réalité du peuple sahraoui et la crédibilité de ses réalisations. Son intérêt

réside dans le fait qu'il s'agit de l'une des premières présentations en langue française faite par les Sahraouis eux-même.

Ce livre est disponible auprès de l'Association des Amis de la R.A.S.D. au prix de 45 F, franco de port.

**TROIS
FRANÇAIS
AU
SAHARA
OCCIDENTAL
1784-1786**

Il y a exactement deux siècles, trois français, Follie, Saugnier et Brisson, faisaient naufrage sur les côtes du Sahara et restaient prisonniers des habitants de la région pendant un certain temps. Peu après leur libération, ils écrivirent tous les trois un récit vivant, coloré, parfois émouvant de leur naufrage et de leur captivité. Ils dressaient en même temps un tableau remarquable des pays traversés et des populations rencontrées.

Ces textes sont les premières descriptions précises et détaillées du Sahara occidental à la fin du XVIII^e siècle. Ils constituent des sources essentielles pour la connaissance de cette région à cette époque et ont, de ce fait, un intérêt historique considérable. Ils décrivent notamment le genre de vie et l'organisation sociale des tribus nomades du Sahara et des habitants du Biledulgerid, région située environ entre l'oued Massa et le cap Bojador. Ils montrent, en particulier, que ces derniers, appelés Monselemine, étaient farouchement attachés à leur liberté, avaient une sorte de « gouvernement républicain » et étaient entièrement indépendants du sultan du Maroc.

Ces textes, qui étaient restés trop méconnus jusqu'à maintenant, méritaient d'être exhumés et publiés comme des documents historiques, avec une présentation circonstanciée et toutes les explications nécessaires à leur compréhension. C'est l'objet de ce livre, réalisé par un spécialiste du Sahara occidental, Maurice Barbier, qui enseigne les sciences politiques à l'Université de Nancy II et qui a déjà publié un ouvrage sur *le Conflit du Sahara occidental* (L'Harmattan, 1982).

**Notes
de
lectures**

**POLISARIO
UNE RÉPUBLIQUE
AU SAHARA**

Présentation historique de Biancamaria Scarcia Amoretti

Préface de Wladimirio Settimelli

Photographies en noir et en couleur de Gian Butturini

Le Groupe d'Étude et de Travail sur le Sahara occidental auprès de la Fondation Lelio Basso pour le droit des Peuples, annonce la parution d'un album (photos et texte) sur la République Arabe Sahraouie Démocratique, d'une centaine de pages, en français et en italien, qui sera disponible à partir du mois d'avril.

Le prix annoncé est de 120 F.

Les adhérents qui souhaiteraient acquérir cet ouvrage peuvent le commander en s'adressant à l'Association des Amis de la R.A.S.D. ou bien en écrivant directement à la *Fondazione L. Basso, 5 via della Dogana Vecchia, 00186 ROME.*

Adhères à l'Association des Amis de la R.A.S.D., abonnez-vous à Sahara-Info :

Soutenez le combat du peuple sahraoui pour son indépendance, contribuez au développement de la R.A.S.D., renforcez la paix et l'amitié entre les peuples du Maghreb en devenant amis de la R.A.S.D.

NOM adresse

Je désire adhérer	130 F	Étudiants, retraités, chômeurs... :	Adhésion	65 F
Je désire m'abonner à « Sahara-Info »	35 F		Abonnement	35 F
Je désire adhérer et m'abonner à « Sahara-Info »	165 F		Adhésion + abonnement	100 F